

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE CHEVILLY LARUE

Numéro SIRET : 21940021500014

POSTE COMPTABLE DE FRESNES

M14

Budget Primitif

voté par nature

Année 2015



Sommaire

I. Informations générales (6)

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Sections
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV. Annexes (7)

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
 - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
 - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
 - A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 - A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes
 - A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 - A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 - A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 - A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
 - A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
 - A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 - A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
 - A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
 - A4 - Etat des provisions
 - A5 - Etalement des provisions
 - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
 - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
 - A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
 - A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
 - A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
 - A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
 - A8 - Etat des charges transférées
 - A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers
- #### B - Engagements hors bilan
- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
 - B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
 - B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
 - B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
 - B1.5 - Etat des autres engagements donnés
 - B1.6 - Etat des engagements reçus
 - B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
 - B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 - B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
 - B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale
- #### C - Autres éléments d'informations
- C1 - Etat du personnel
 - C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
 - C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
 - C3.2 - Liste des établissements publics créés
 - C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
 - C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
- #### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures
- D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes
 - D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité

unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L 5211-36 du CGCT, art L 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L 2311-7 du CGCT

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE 94021	BUDGET 2015
------------------	----------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	18 687
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	31
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
37 189 771	39 515 348	2 111,69	1 217,17

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	2 147,04	1 103,00
2	Produit des impositions directes/population	1 460,87	519,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	2 359,40	1 354,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	327,55	329,00
5	Encours de dette/population	1 612,80	949,00
6	DGF/population	381,82	250,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57,33%	56,60%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	56,17%	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2) (4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,11%	88,40%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	14,07%	24,30%
11	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	68,33%	70,10%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
- sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
tous les articles du chapitre 65

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent,

V - Le présent budget a été voté

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	44 263 163,00	44 263 163,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0,00 (si déficit)	0,00 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		44 263 163,00	44 263 163,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	8 433 039,00	8 433 039,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		8 433 039,00	8 433 039,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		52 696 202,00	52 696 202,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget primitif 2014	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	8 494 384,00	0,00	8 512 349,00	8 512 349,00	8 512 349,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 200 000,00	0,00	23 039 400,00	23 039 400,00	23 039 400,00
014	Atténuation de produits	3 102 567,00	0,00	3 831 887,00	3 831 887,00	3 831 887,00
65	Autres charges de gestion courante	3 382 670,00	0,00	3 485 752,00	3 485 752,00	3 485 752,00
Total des dépenses de gestion courante		37 179 621,00	0,00	38 869 388,00	38 869 388,00	38 869 388,00
66	Charges financières	1 100 000,00	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
67	Charges exceptionnelles	371 251,00	0,00	268 868,00	268 868,00	268 868,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	25 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		38 675 872,00	0,00	40 188 256,00	40 188 256,00	40 188 256,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 414 263,00		3 622 913,00	3 622 913,00	3 622 913,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	593 117,00		451 994,00	451 994,00	451 994,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 007 380,00		4 074 907,00	4 074 907,00	4 074 907,00
TOTAL		41 683 252,00	0,00	44 263 163,00	44 263 163,00	44 263 163,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
+	
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	44 263 163,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget primitif 2014	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
013	Atténuation de charges	158 000,00	0,00	159 580,00	159 580,00	159 580,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 415 771,00	0,00	2 480 480,00	2 480 480,00	2 480 480,00
73	Impôts et taxes	28 013 543,00	0,00	30 248 220,00	30 248 220,00	30 248 220,00
74	Dotations et participations	10 598 866,00	0,00	10 345 614,00	10 345 614,00	10 345 614,00
75	Autres produits de gestion courante	277 112,00	0,00	328 770,00	328 770,00	328 770,00
Total des recettes de gestion courante		41 463 292,00	0,00	43 562 664,00	43 562 664,00	43 562 664,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	250 499,00	250 499,00	250 499,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	119 960,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		41 583 252,00	0,00	44 163 163,00	44 163 163,00	44 163 163,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL		41 683 252,00	0,00	44 263 163,00	44 263 163,00	44 263 163,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
+	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	44 263 163,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6).	3 974 907,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
--	---------------------	---

- (1) Cf. Modalités de vote I-B
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget primitif 2014	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	177 000,00	0,00	186 000,00	186 000,00	186 000,00
204	Subventions d'équipement versées	197 000,00	0,00	282 000,00	282 000,00	282 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 571 350,00	0,00	1 519 000,00	1 519 000,00	1 519 000,00
23	Immobilisations en cours	5 132 000,00	0,00	4 144 000,00	4 144 000,00	4 144 000,00
Total des dépenses d'équipement		7 077 350,00	0,00	6 131 000,00	6 131 000,00	6 131 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 968 574,00	0,00	2 117 039,00	2 117 039,00	2 117 039,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
Total des dépenses financières		1 968 574,00	0,00	2 202 039,00	2 202 039,00	2 202 039,00
45...1	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		9 045 924,00	0,00	8 333 039,00	8 333 039,00	8 333 039,00

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00

TOTAL		9 145 924,00	0,00	8 433 039,00	8 433 039,00	8 433 039,00
--------------	--	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 433 039,00
---	--	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget primitif 2014	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 847 226,00	0,00	1 236 765,00	1 236 765,00	1 236 765,00
Total des recettes d'équipement		1 882 226,00	0,00	1 271 765,00	1 271 765,00	1 271 765,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 359 704,00	0,00	1 365 458,00	1 365 458,00	1 365 458,00
138	Autres Sub. d'Inv. non Transf.	2 896 614,00	0,00	1 635 909,00	1 635 909,00	1 635 909,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
Total des recettes financières		4 256 318,00	0,00	3 086 367,00	3 086 367,00	3 086 367,00
45...2	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 138 544,00	0,00	4 358 132,00	4 358 132,00	4 358 132,00

021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 414 263,00		3 622 913,00	3 622 913,00	3 622 913,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	593 117,00		451 994,00	451 994,00	451 994,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 007 380,00		4 074 907,00	4 074 907,00	4 074 907,00

TOTAL		9 145 924,00	0,00	8 433 039,00	8 433 039,00	8 433 039,00
--------------	--	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 433 039,00
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 974 907,00
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 512 349,00		8 512 349,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	23 039 400,00		23 039 400,00
014	Atténuation de produits	3 831 887,00		3 831 887,00
65	Autres charges de gestion courante	3 485 752,00		3 485 752,00
66	Charges financières	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00
67	Charges exceptionnelles	268 868,00	0,00	268 868,00
68	Dotations aux amortissements	0,00	451 994,00	451 994,00
023	Virement à la section d'investissement		3 622 913,00	3 622 913,00
Dépenses de fonctionnement – Total		40 188 256,00	4 074 907,00	44 263 163,00

+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=		
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	44 263 163,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 117 039,00	0,00	2 117 039,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	186 000,00	0,00	186 000,00
204	Subventions d'équipement versées	282 000,00	0,00	282 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 519 000,00	100 000,00	1 619 000,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 144 000,00	0,00	4 144 000,00
27	Autres immobilisations financières	85 000,00	0,00	85 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		8 333 039,00	100 000,00	8 433 039,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
=		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 433 039,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	159 580,00		159 580,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 480 480,00		2 480 480,00
72	Travaux en régie		100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes	30 248 220,00		30 248 220,00
74	Dotations et participations	10 345 614,00		10 345 614,00
75	Autres produits de gestion courante	328 770,00		328 770,00
77	Produits exceptionnels	250 499,00	0,00	250 499,00
78	Reprises sur provisions (semi budgétaires)	350 000,00	0,00	350 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		44 163 163,00	100 000,00	44 263 163,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	44 263 163,00
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 365 458,00	0,00	1 365 458,00
13	Subventions d'investissement	1 670 909,00	0,00	1 670 909,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 236 765,00	0,00	1 236 765,00
27	Autres immobilisations financières	85 000,00	0,00	85 000,00
28	Amortissements des Immo.		431 763,00	431 763,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Ch. à répartir sur pls Ex.		20 231,00	20 231,00
021	Virement de la section de fonctionnement		3 622 913,00	3 622 913,00
Recettes d'investissement – Total		4 358 132,00	4 074 907,00	8 433 039,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	8 433 039,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	8 494 384,00	8 512 349,00	8 512 349,00
6041	Ach.d'Et.(<> Terr.à aménager)	28 000,00	28 000,00	28 000,00
6042	Ach.Prest.Serv.(<>Terr.à Am.)	916 285,00	900 130,00	900 130,00
60611	Eau et assainissement	190 000,00	180 000,00	180 000,00
60612	Energie - Electricité	641 000,00	650 000,00	650 000,00
60613	Chauffage urbain	208 000,00	253 000,00	253 000,00
60621	Combustibles	90 000,00	80 000,00	80 000,00
60622	Carburants	140 000,00	95 000,00	95 000,00
60623	Alimentation	815 742,00	853 080,00	853 080,00
60628	Autres Fourn. non stockées	120 545,00	135 100,00	135 100,00
60631	Fournitures d'entretien	106 630,00	100 367,00	100 367,00
60632	Fournitures de petit Equip.	54 450,00	53 700,00	53 700,00
60633	Fournitures de voirie	29 000,00	29 000,00	29 000,00
60636	Vêtements de travail	84 790,00	86 707,00	86 707,00
6064	Fournitures administratives	43 430,00	52 970,00	52 970,00
6065	Livres,disques,K7(Bib., Méd.)	117 450,00	118 035,00	118 035,00
6067	Fournitures scolaires	59 000,00	57 000,00	57 000,00
6068	Autres matières et fournitures	276 265,00	265 169,00	265 169,00
611	Contrat de presta. de services	1 886 600,00	1 893 000,00	1 893 000,00
6132	Locations immobilières	52 250,00	39 850,00	39 850,00
6135	Locations mobilières	317 875,00	320 522,00	320 522,00
614	Ch. locatives et de coPpté	11 300,00	11 450,00	11 450,00
61521	Terrains	28 000,00	28 000,00	28 000,00
61522	Bâtiments	54 500,00	51 000,00	51 000,00
61551	Matériel roulant	23 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	entretien réparat*autr fournit	96 750,00	84 400,00	84 400,00
6156	Maintenance	344 964,00	376 613,00	376 613,00
616	Primes d'assurances	158 000,00	158 000,00	158 000,00
617	Etudes et recherches	28 120,00	11 490,00	11 490,00
6182	Documentation Gén. et Tech.	25 485,00	30 981,00	30 981,00
6184	Vers. à des Org. de formation	55 320,00	55 000,00	55 000,00
6188	Autres frais divers	36 995,00	47 144,00	47 144,00
6225	Ind. au comptable et aux Rég.	18 420,00	18 200,00	18 200,00
6226	Honoraires	14 780,00	9 680,00	9 680,00
6227	Fr. d'actes et de contentieux	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6228	Divers	7 000,00	5 500,00	5 500,00
6231	Annonces et insertions	33 400,00	32 620,00	32 620,00
6232	Fêtes et cérémonies	108 420,00	108 490,00	108 490,00
6233	Foires et expositions	1 800,00	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 400,00	3 300,00	3 300,00
6237	Publications	311 750,00	309 850,00	309 850,00
6238	Divers	24 420,00	25 690,00	25 690,00
6241	Transports de biens	670,00	2 010,00	2 010,00
6247	Transports collectifs	134 104,00	146 536,00	146 536,00
6251	Voyages et déplacements	50 800,00	52 380,00	52 380,00
6256	Missions	22 309,00	22 995,00	22 995,00
6261	Frais d'affranchissement	98 400,00	96 216,00	96 216,00
6262	Frais de télécommunications	127 760,00	127 760,00	127 760,00
627	Serv. bancaires et assimilés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	56 910,00	59 051,00	59 051,00
6282	Fr. Gard.(Eg.,For.&bois Com.	85 930,00	84 629,00	84 629,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	75 680,00	57 714,00	57 714,00
6284	Redevances ->services rendus	5 645,00	5 655,00	5 655,00
6288	Autres serv.extérieurs	204 590,00	210 915,00	210 915,00
63512	Taxes foncières	36 450,00	26 250,00	26 250,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	10 200,00	10 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	22 200 000,00	23 039 400,00	23 039 400,00
6218	Autre personnel extérieur	102 392,00	170 341,00	170 341,00
6331	Versement de transport	214 572,00	233 319,00	233 319,00
6332	Cotisations Vers. au F.N.A.L.	63 106,00	64 444,00	64 444,00
6336	Cot.Cent.Nat.Cent.Gest. de FPT	155 217,00	190 126,00	190 126,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64111	Rémunération principale	9 494 333,00	9 962 275,00	9 962 275,00
64112	NBI, SFT & indem de Residence	477 503,00	520 624,00	520 624,00
64118	Autres indemnités	1 534 822,00	1 711 117,00	1 711 117,00
64131	Rémunération	4 226 082,00	3 851 921,00	3 851 921,00
64138	Autres indemnités	30 748,00	32 355,00	32 355,00
64162	Emplois d'avenir	12 098,00	99 875,00	99 875,00
6417	Rémunérations des apprentis	15 273,00	29 378,00	29 378,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 697 059,00	2 679 214,00	2 679 214,00
6453	Cot. aux caisses de Ret.	2 635 973,00	3 034 403,00	3 034 403,00
6455	Cot. pour assurance du Pers.	211 759,00	177 125,00	177 125,00
6458	Cot. aux autres Org. Soc.	42 915,00	36 128,00	36 128,00
6472	Prest. familiales directes	8 480,00	19 225,00	19 225,00
64731	Versées directement	216 185,00	153 583,00	153 583,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	60 318,00	63 259,00	63 259,00
6488	Autres charges	1 165,00	10 688,00	10 688,00
014	Atténuations de produits	3 102 567,00	3 831 887,00	3 831 887,00
7391178	Autr restit degrev contrib dir	0,00	6 600,00	6 600,00
73923	Reversements sur FNGIR	899 344,00	1 037 452,00	1 037 452,00
73924	Fds de sol. des communes IDF	681 614,00	593 371,00	593 371,00
73925	Fds de péréq rec fis Com.inter	1 521 609,00	2 194 464,00	2 194 464,00
65	Autres charges de gestion courante	3 382 670,00	3 485 752,00	3 485 752,00
6531	Indemnités	165 000,00	165 000,00	165 000,00
6532	Frais de mission	3 150,00	3 000,00	3 000,00
6533	Cotisations de retraite	12 400,00	10 550,00	10 550,00
6534	Cot. de S.S - part patronale	8 000,00	10 000,00	10 000,00
6535	Formation	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6536	Fr. de représentation du maire	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6542	Créances éteintes	3 100,00	3 100,00	3 100,00
6553	Service d'incendie	302 296,00	302 296,00	302 296,00
6554	Cont. aux Org. de regroupement	2 800,00	2 800,00	2 800,00
6558	Autres Cont. obligatoires	6 000,00	4 000,00	4 000,00
657361	Caisse des écoles	93 021,00	92 017,00	92 017,00
657362	CCAS	251 570,00	251 570,00	251 570,00
65737	Autres Etab. publics locaux	40 000,00	0,00	0,00
65738	Autres organismes publics	4 590,00	6 350,00	6 350,00
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	2 456 243,00	2 600 569,00	2 600 569,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		37 179 621,00	38 869 388,00	38 869 388,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	1 100 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 017 674,00	1 032 862,00	1 032 862,00
66112	Intérêts rattachemnt des ICNE	-15 923,00	7 691,00	7 691,00
6615	Int. Cptes Cour.&de Dép. Créd.	98 249,00	9 447,00	9 447,00
67	Charges exceptionnelles (c)	371 251,00	268 868,00	268 868,00
6713	Secours et dots	20 000,00	5 000,00	5 000,00
6714	Bourses et prix	48 000,00	35 000,00	35 000,00
6718	Aut.Ch.Excep.sur Op. de Gest.	12 000,00	127 838,00	127 838,00
6748	Autres Sub. exceptionnelles	222 541,00	101 030,00	101 030,00
678	Autres charges exceptionnelles	68 710,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	25 000,00	0,00	0,00
6875	Dot. Prov. Pr Risk.&Ch. Excep.	25 000,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		38 675 872,00	40 188 256,00	40 188 256,00

023	Virement à la section d'investissement	2 414 263,00	3 622 913,00	3 622 913,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	593 117,00	- 451 994,00	451 994,00
6811	Dot.Amort.Immo.Incorp.Corp.	577 233,00	431 763,00	431 763,00
6862	Dot.Amort.des Ch. Fin. à Rép.	15 884,00	20 231,00	20 231,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 007 380,00	4 074 907,00	4 074 907,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 007 380,00	4 074 907,00	4 074 907,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		41 683 252,00	44 263 163,00	44 263 163,00
--	--	----------------------	----------------------	----------------------

			+
RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
			+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
			=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			44 263 163,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	302 083,80
Montant des ICNE de l'exercice N-1	294 392,98
= différence ICNE N - ICNE N-1	7 690,82

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf modalités de vote I-B
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	158 000,00	159 580,00	159 580,00
6419	Remb. sur Rém. du Pers.	158 000,00	159 580,00	159 580,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 415 771,00	2 480 480,00	2 480 480,00
7024	Remb. forfaitaire T.V.A.	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70311	Conc.Ds cimetières (Prod. net)	5 265,00	6 175,00	6 175,00
70312	Redevances funéraires	1 550,00	1 100,00	1 100,00
70612	Red. Spé. d'Enl. des ordures	139 969,00	141 368,00	141 368,00
7062	Red.&Dr.des Serv. Caract.Cult.	150 938,00	152 944,00	152 944,00
70631	A caractère sportif	76 550,00	74 200,00	74 200,00
7066	Red.Dr.des Serv à Caract.Soc.	993 319,00	1 038 294,00	1 038 294,00
7067	Red.Dr.Serv. péri-Scol.Ens.	711 625,00	729 877,00	729 877,00
70688	Autres prestations de service	7 355,00	7 200,00	7 200,00
7083	Loc. Div. (autres qu'Irrm.)	2 200,00	2 222,00	2 222,00
70848	aux autres organismes	208 500,00	208 500,00	208 500,00
70878	par d'autres redevables	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7088	Aut.Prod.Act.Ann.(Ab.Vent.Ouv)	55 500,00	55 600,00	55 600,00
73	Impôts et taxes	28 013 543,00	30 248 220,00	30 248 220,00
73111	Taxes foncières & d'habitation	19 906 262,00	20 898 068,00	20 898 068,00
73112	Cotis. sur la VA des Entrepri.	5 080 513,00	6 239 559,00	6 239 559,00
73113	Taxe sur Surfaces Commerciales	15 582,00	21 668,00	21 668,00
73114	Imp Forfait. sur Ent de Réseau	174 160,00	185 302,00	185 302,00
7331	Tx. d'Enl. des Ord. ménagères	1 828 872,00	1 850 085,00	1 850 085,00
7343	Tx. sur les pylônes Elect.	53 133,00	53 665,00	53 665,00
7351	Taxe sur l'électricité	361 421,00	365 035,00	365 035,00
7362	Taxes de séjour	60 600,00	90 000,00	90 000,00
7368	Taxes locale publicité exter	230 000,00	220 000,00	220 000,00
7381	Tx.Add.Dr.Mut.Tx.de Pub. Fonc.	303 000,00	324 838,00	324 838,00
74	Dotations et participations	10 598 866,00	10 345 614,00	10 345 614,00
7411	Dotation forfaitaire	7 854 100,00	7 146 813,00	7 146 813,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	80 974,00	80 974,00	80 974,00
74718	Autres	29 177,00	22 400,00	22 400,00
7473	Départements	6 000,00	9 000,00	9 000,00
74748	Autres communes	51 871,00	49 203,00	49 203,00
7478	Autres organismes	2 131 911,00	2 654 045,00	2 654 045,00
748314	Dot° unique des compensations	127 414,00	100 487,00	100 487,00
74834	Etat-Comp.Tit.Exon. Tx. Fonc.	160 658,00	130 905,00	130 905,00
74835	Etat-Comp.Tit. Exon. Tx.d'Hab.	145 239,00	147 795,00	147 795,00
7484	Dotat° recensement	4 022,00	3 992,00	3 992,00
7488	Autres Att. et participations	7 500,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	277 112,00	328 770,00	328 770,00
751	Red.Conc.Brev.Lic.Mar.Proc.log	21 600,00	21 600,00	21 600,00
752	Revenus des immeubles	107 200,00	103 764,00	103 764,00
757	Red. Vers. par fermiers & Conc.	100 000,00	154 345,00	154 345,00
758	Prod. divers de Gest. courante	48 312,00	49 061,00	49 061,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		41 463 292,00	43 562 664,00	43 562 664,00
(a) = 70+73+74+75+013				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	250 499,00	250 499,00
7718	Aut.Prod.Excep.sur Op.de Gest.	0,00	250 499,00	250 499,00

78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	119 960,00	350 000,00	350 000,00
7875	Rep.Prov. Pr Risk.& Ch. Excep.	119 960,00	350 000,00	350 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		41 583 252,00	44 163 163,00	44 163 163,00

042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	100 000,00	100 000,00
043°	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		100 000,00	100 000,00	100 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		41 683 252,00	44 263 163,00	44 263 163,00
---	--	----------------------	----------------------	----------------------

			+
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			44 263 163,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
(2) Cf. modalités de vote I-B
(3) Hors restes à réaliser ;
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040* ;
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
(8) Le comptes 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	177 000,00	186 000,00	186 000,00
2031	Frais d'études	80 000,00	61 000,00	61 000,00
2051	Concessions, droits similaires	97 000,00	125 000,00	125 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	197 000,00	282 000,00	282 000,00
204181	Biens mobil., matériel & étude	70 000,00	70 000,00	70 000,00
204182	Bâtiments et installations	60 000,00	60 000,00	60 000,00
20421	Biens mobil., matériel & étude	67 000,00	152 000,00	152 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 571 350,00	1 519 000,00	1 519 000,00
2115	Terrains bâtis	250 000,00	150 000,00	150 000,00
21311	Hôtel de ville	30 000,00	15 000,00	15 000,00
21312	Bâtiments scolaires	263 700,00	176 500,00	176 500,00
21318	Autres bâtiments publics	62 000,00	15 000,00	15 000,00
2135	Instal. Gén., Ag., Am. des Const.	222 300,00	429 000,00	429 000,00
21533	Réseaux câblés	100 000,00	10 000,00	10 000,00
21538	Autres réseaux	75 000,00	80 000,00	80 000,00
21568	autre mat. De def. Civile	8 000,00	0,00	0,00
21578	Autre mat. Et outil. de Voirie	112 300,00	183 000,00	183 000,00
2158	Autres inst. mat. outil. techn	94 300,00	108 325,00	108 325,00
21783	Mat. de bureau et Mat. Inform.	200,00	0,00	0,00
2181	Instal. Gén., Ag. et Am. Div.	17 000,00	11 000,00	11 000,00
2183	Mat. de bureau et Mat. Inform.	107 800,00	118 000,00	118 000,00
2184	Mobilier	47 300,00	55 975,00	55 975,00
2188	Autres immo corporelles	181 450,00	167 200,00	167 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 132 000,00	4 144 000,00	4 144 000,00
2313	Constructions	4 190 000,00	1 195 000,00	1 195 000,00
2315	Instal., Mat. et Out. Tech.	942 000,00	2 949 000,00	2 949 000,00
	Opérations d'équipement n° ... (5)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 077 350,00	6 131 000,00	6 131 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 968 574,00	2 117 039,00	2 117 039,00
1641	Emprunts en Euros	1 968 574,00	2 117 039,00	2 117 039,00
18	Compte de liaison affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	85 000,00	85 000,00
2764	Créanc/partic et per. droit pr	0,00	85 000,00	85 000,00

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 968 574,00	2 202 039,00	2 202 039,00
45...1	Opé. pour compte de tiers n°... (1 ligne par opé.) (6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	9 045 924,00	8 333 039,00	8 333 039,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2138	Autres constructions	100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	100 000,00	100 000,00	100 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	9 145 924,00	8 433 039,00	8 433 039,00
				+
	RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
				+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D' INVESTISSEMENT CUMULEES			8 433 039,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042* ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	35 000,00	35 000,00	35 000,00
1342	Amendes de police	35 000,00	35 000,00	35 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 847 226,00	1 236 765,00	1 236 765,00
1641	Emprunts en Euros	1 847 226,00	1 236 765,00	1 236 765,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 882 226,00	1 271 765,00	1 271 765,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 359 704,00	1 365 458,00	1 365 458,00
10222	F.C.T.V.A.	1 114 704,00	1 220 458,00	1 220 458,00
10226	Taxe d'aménag. & Vers. ss-dens	200 000,00	100 000,00	100 000,00
10228	Autres fonds globalisés	45 000,00	45 000,00	45 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	2 896 614,00	1 635 909,00	1 635 909,00
1382	Régions	936 614,00	0,00	0,00
1388	Autres	1 960 000,00	1 635 909,00	1 635 909,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	85 000,00	85 000,00
2764	Créanc/partic et per. droit pr	0,00	85 000,00	85 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 256 318,00	3 086 367,00	3 086 367,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		6 138 544,00	4 358 132,00	4 358 132,00
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 414 263,00	3 622 913,00	3 622 913,00
040	Opérat°ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	593 117,00	451 994,00	451 994,00
28031	Frais d'études	17 325,27	16 471,31	16 471,31
2804181	Biens mobil., matériel & étude	10 200,00	23 600,81	23 600,81
2804182	Bâtiments et installations	650,77	650,77	650,77
2805	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Dr.	0,00	2 232,00	2 232,00
28051	AMORT. CONCESSIONS/LOGICIELS	70 059,75	34 031,15	34 031,15
28088	autres immo incorp.	20 546,25	20 898,48	20 898,48
28128	Autres Ag. et Am. de Terr.	1 110,13	21 110,13	21 110,13
281311	construct.	756,23	756,23	756,23
281312	Batiments scolaires	10 554,91	19 495,94	19 495,94
281318	Autres batiments publics	0,00	1 259,76	1 259,76
28135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	0,00	16 323,01	16 323,01

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget primitif 2014	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281533	Réseaux câblés	1 292,68	34 075,27	34 075,27
281534	Réseaux d'électrification	4 025,16	2 191,70	2 191,70
281538	Autres réseaux	3 719,60	13 113,92	13 113,92
281568	Aut mat. et outil. inc déf.civ	4 195,81	1 458,55	1 458,55
281571	Matériel roulant	7 982,27	7 982,27	7 982,27
281578	Aut mat et outil voirie	17 644,55	17 353,93	17 353,93
28158	Autr. inst mat outil technique	86 056,18	0,00	0,00
281758	Autres inst. mat outil techn	5 740,32	5 740,32	5 740,32
28182	Matériel de transport	33 373,63	27 800,61	27 800,61
28183	Mat.de bureaux et informatique	72 917,20	75 037,58	75 037,58
28184	Mobilier	130 594,81	40 329,75	40 329,75
28188	Autres immo corporelles	78 487,48	49 849,51	49 849,51
4817	Pén.de Renég. de la Det.	15 884,00	20 231,00	20 231,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 007 380,00	4 074 907,00	4 074 907,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 007 380,00	4 074 907,00	4 074 907,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		9 145 924,00	8 433 039,00	8 433 039,00

		+	
RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
		+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
		=	
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES			8 433 039,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 .

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°:

(1)

LIBELLE :

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération ;

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		AI

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse

INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Depenses réelles	2 202 039,00	1 151 000,00	60 000,00	341 500,00	211 200,00	394 600,00
Equipements municipaux (2)		1 146 500,00	0,00	341 500,00	211 200,00	387 100,00
Equip non municipaux (e/204) (3)		4 500,00	60 000,00	0,00	0,00	7 500,00
Opérations financières	2 202 039,00					
Depenses d'ordre	#REF!					
Total dépenses de l'exercice	2 202 039,00	1 251 000,00	60 000,00	341 500,00	211 200,00	394 600,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	2 202 039,00	1 251 000,00	60 000,00	341 500,00	211 200,00	394 600,00

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	6 797 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	890 909,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	6 797 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	890 909,00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	9 086 932,00	12 435 973,00	735 276,00	6 411 107,00	3 501 982,00	3 147 341,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	9 086 932,00	12 435 973,00	735 276,00	6 411 107,00	3 501 982,00	3 147 341,00

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	36 655 608,00	418 464,00	0,00	815 848,00	357 844,00	947 910,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	36 655 608,00	418 464,00	0,00	815 848,00	357 844,00	947 910,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs, hormis les caisses des écoles et les services à activité unique créés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 al et R. 5211-14 + L.5711-1 et R. 5711-2 de CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
AI

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

5 375,00	134 500,00	0,00	3 692 825,00	140 000,00	8 333 039,00
5 375,00	134 500,00	0,00	3 622 825,00	0,00	5 849 000,00
0,00	0,00	0,00	70 000,00	140 000,00	282 000,00
					2 202 039,00
					#REF!
5 375,00	134 500,00	0,00	3 692 825,00	140 000,00	8 433 039,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5 375,00	134 500,00	0,00	3 692 825,00	140 000,00	8 433 039,00

0,00	0,00	0,00	745 000,00	0,00	8 433 039,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	745 000,00	0,00	8 433 039,00

FONCTIONNEMENT

967 049,00	3 632 909,00	320 421,00	3 585 869,00	438 304,00	44 263 163,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
967 049,00	3 632 909,00	320 421,00	3 585 869,00	438 304,00	44 263 163,00

72 703,00	2 690 863,00	0,00	2 299 923,00	4 000,00	44 263 163,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
72 703,00	2 690 863,00	0,00	2 299 923,00	4 000,00	44 263 163,00

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

				IV
				AI

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	---------	-------------------------------------	--	---	-------------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
	Total dépenses d'investissement	2 202 039,00	1 251 000,00	60 000,00	341 500,00	211 200,00	394 600,00
	Dépenses réelles	2 202 039,00	1 151 000,00	60 000,00	341 500,00	211 200,00	394 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 117 039,00	- 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	136 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	4 500,00	60 000,00	0,00	0,00	7 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	515 500,00	0,00	341 500,00	61 200,00	167 100,00
23	Immobilisations en cours	0,00	495 000,00	0,00	0,00	150 000,00	220 000,00
27	Autres immobilisations financières	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'ordre	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES

	Total recettes d'investissement	6 797 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	890 909,00
	Recettes réelles	2 722 223,00	0,00	0,00	0,00	0,00	890 909,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 365 458,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 236 765,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'ordre	4 074 907,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	3 622 913,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre se	451 994,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

		IV
		AI

5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
---	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES					
5 375,00	134 500,00	0,00	3 692 825,00	140 000,00	8 433 039,00
5 375,00	134 500,00	0,00	3 692 825,00	140 000,00	8 333 039,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 117 039,00
0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	186 000,00
0,00	0,00	0,00	70 000,00	140 000,00	282 000,00
5 375,00	84 500,00	0,00	343 825,00	0,00	1 519 000,00
0,00	50 000,00	0,00	3 229 000,00	0,00	4 144 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES					
0,00	0,00	0,00	745 000,00	0,00	8 433 039,00
0,00	0,00	0,00	745 000,00	0,00	4 358 132,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 365 458,00
0,00	0,00	0,00	745 000,00	0,00	1 670 909,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 236 765,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 074 907,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 622 913,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 994,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES					
967 049,00	3 632 909,00	320 421,00	3 585 869,00	438 304,00	40 188 256,00
967 049,00	3 632 909,00	320 421,00	3 585 869,00	438 304,00	40 188 256,00
92 338,00	183 569,00	0,00	2 121 556,00	99 425,00	8 512 349,00
472 984,00	3 336 892,00	367 404,00	1 454 313,00	97 188,00	23 039 400,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 831 887,00
395 677,00	107 448,00	8 017,00	0,00	224 511,00	3 485 752,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050 000,00
6 050,00	5 000,00	5 000,00	10 000,00	17 180,00	268 868,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 074 907,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 622 913,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451 994,00
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES						
72 703,00	2 690 863,00	0,00	2 299 923,00	4 000,00	44 163 163,00	
72 703,00	2 690 863,00	0,00	2 299 923,00	4 000,00	44 163 163,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 580,00	
23 500,00	693 384,00	0,00	143 590,00	0,00	2 480 480,00	
0,00	0,00	0,00	1 850 085,00	0,00	30 248 220,00	
49 203,00	1 966 679,00	0,00	117 500,00	0,00	10 345 614,00	
0,00	30 800,00	0,00	188 748,00	4 000,00	328 770,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 499,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
A.1.1		

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopéra ⁿ décentralisée, acf ^e européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	9 086 932,00	12 110 085,00	0,00	325 888,00	21 522 905,00
		9 086 932,00	12 110 085,00	0,00	325 888,00	21 522 905,00
011	Charges à caractère général	800,00	3 889 004,00	0,00	64 451,00	3 954 255,00
012	Charges de personnel et frais assis	0,00	7 821 014,00	0,00	196 945,00	8 017 959,00
014	Atténuation de produits	3 825 287,00	6 600,00	0,00	0,00	3 831 887,00
023	Virement à la section d'investiss	3 622 913,00	0,00	0,00	0,00	3 622 913,00
042	Opérations d'ordre de transfert e	451 994,00	0,00	0,00	0,00	451 994,00
65	Autres charges de gestion couran	11 100,00	392 767,00	0,00	62 792,00	466 659,00
66	Charges financières	1 050 000,00	0,00	0,00	0,00	1 050 000,00
67	Charges exceptionnelles	124 838,00	700,00	0,00	1 700,00	127 238,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	36 655 608,00	412 897,00	0,00	5 567,00	37 074 072,00
		36 655 608,00	412 897,00	0,00	5 567,00	37 074 072,00
013	Atténuation de charges	0,00	159 580,00	0,00	0,00	159 580,00
042	Opérations d'ordre de transfert e	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
70	Produits des services, du domaine	50 000,00	92 975,00	0,00	5 567,00	148 542,00
73	Impôts et taxes	28 398 135,00	0,00	0,00	0,00	28 398 135,00
74	Dotations et participations	7 606 974,00	3 992,00	0,00	0,00	7 610 966,00
75	Autres produits de gestion couran	0,00	56 350,00	0,00	0,00	56 350,00
77	Produits exceptionnels	250 499,00	0,00	0,00	0,00	250 499,00
78	Reprises sur provisions (semi bud	350 000,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	27 568 676,00	-11 697 188,00	0,00	-320 321,00	15 551 167,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	Sous fonction 02										Sous fonction 04	
		020 Administration générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée			
	DEPENSES (2)	9 009 590,00	380 736,00	642 044,00	1 012 688,00	656 562,00	405 465,00	3 000,00	64 492,00	261 396,00			
	Dépenses de l'exercice	9 009 590,00	380 736,00	642 044,00	1 012 688,00	656 562,00	405 465,00	3 000,00	64 492,00	261 396,00			
011	Charges à caractère général	2 974 495,00	4 466,00	12 260,00	365 410,00	511 173,00	19 200,00	2 000,00	0,00	64 451,00			
012	Charges de personnel et frais assis	6 025 695,00	154 420,00	629 784,00	647 278,00	145 389,00	218 448,00	0,00	0,00	196 945,00			
014	Atténuation de produits	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
65	Autres charges de gestion couran	2 800,00	221 850,00	0,00	0,00	0,00	167 117,00	1 000,00	62 792,00	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	1 700,00	0,00			
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	RECETTES (2)	273 590,00	0,00	3 992,00	34 500,00	60 040,00	33 500,00	7 275,00	0,00	5 567,00			
	Recettes de l'exercice	273 590,00	0,00	3 992,00	34 500,00	60 040,00	33 500,00	7 275,00	0,00	5 567,00			
013	Atténuation de charges	159 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
042	Opérations d'ordre de transfert e	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
70	Produits des services, du domaine	13 000,00	0,00	0,00	34 500,00	4 700,00	33 500,00	7 275,00	0,00	5 567,00			
74	Dotations et participations	0,00	0,00	3 992,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
75	Autres produits de gestion couran	1 010,00	0,00	0,00	0,00	55 340,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	SOLDE (2)	-8 736 000,00	-380 736,00	-638 052,00	-978 188,00	-596 522,00	-371 965,00	4 275,00	-64 492,00	-255 829,00			

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
	DEPENSES (2)	326 748,00	0,00	326 748,00
	Dépenses de l'exercice	326 748,00	0,00	326 748,00
011	Charges à caractère général	24 080,00	0,00	24 080,00
65	Autres charges de gestion courante	302 668,00	0,00	302 668,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-326 748,00	0,00	-326 748,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	Sous fonction 11				114 Autres services de protection civile
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	24 080,00	0,00	0,00	302 296,00	372,00
		24 080,00	0,00	0,00	302 296,00	372,00
011	Charges à caractère général	24 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	302 296,00	372,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-24 080,00	0,00	0,00	-302 296,00	-372,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A.1.1

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice	92 017,00	2 262 368,00	2 067,00	0,00	0,00	2 216 725,00	4 573 177,00
		92 017,00	2 262 368,00	2 067,00	0,00	0,00	2 216 725,00	4 573 177,00
011	Charges à caractère génér	0,00	96 268,00	0,00	0,00	0,00	1 156 687,00	1 252 955,00
012	Charges de personnel et fr	0,00	2 160 219,00	0,00	0,00	0,00	1 060 038,00	3 220 257,00
65	Autres charges de gestion	92 017,00	5 831,00	1 767,00	0,00	0,00	0,00	99 615,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	50,00	300,00	0,00	0,00	0,00	350,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)							
	RECETTES de l'exercice	0,00	168 888,00	0,00	0,00	0,00	646 960,00	815 848,00
		0,00	168 888,00	0,00	0,00	0,00	646 960,00	815 848,00
70	Produits des services, du d	0,00	85 850,00	0,00	0,00	0,00	640 960,00	726 810,00
74	Dotations et participations	0,00	71 166,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	77 166,00
75	Autres produits de gestion	0,00	11 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 872,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-92 017,00	-2 093 480,00	-2 067,00	0,00	0,00	-1 569 765,00	-3 757 329,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
A 1		

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	Sous fonction 21					Sous fonction 25						
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services				
	DEPENSES (2)												
	Dépenses de l'exercice	1 047 196,00	1 215 172,00	0,00	1 895 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321 245,00
		1 047 196,00	1 215 172,00	0,00	1 895 480,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321 245,00
011	Charges à caractère général	41 592,00	54 676,00	0,00	881 617,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 070,00
012	Charges de personnel et fin	1 005 279,00	1 154 940,00	0,00	1 013 863,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 175,00
65	Autres charges de gestion	325,00	5 506,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)												
	Recettes de l'exercice	0,00	168 888,00	0,00	580 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
		0,00	168 888,00	0,00	580 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
70	Produits des services, du d	0,00	85 850,00	0,00	574 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 000,00
74	Dotations et participations	0,00	71 166,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion	0,00	11 872,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-1 047 196,00	-1 046 284,00	0,00	-1 314 520,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-255 245,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT

A.I.I

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	3 574,00	2 262 261,00	1 236 147,00	0,00	3 501 982,00
		3 574,00	2 262 261,00	1 236 147,00	0,00	3 501 982,00
011	Charges à caractère général	3 574,00	84 674,00	172 205,00	0,00	260 453,00
012	Charges de personnel et frais assu	0,00	1 034 224,00	1 063 942,00	0,00	2 098 166,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 095 863,00	0,00	0,00	1 095 863,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	47 500,00	0,00	0,00	47 500,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	0,00	329 044,00	28 800,00	0,00	357 844,00
		0,00	329 044,00	28 800,00	0,00	357 844,00
70	Produits des services, du domaine	0,00	329 044,00	0,00	0,00	329 044,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
75	Autres produits de gestion courant	0,00	0,00	800,00	0,00	800,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-3 574,00	-1 933 217,00	-1 207 347,00	0,00	-3 144 138,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
A 1.1		

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31					Sous fonction 32						
		311 Expression musicale, lyrique et choral	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinéma et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel				
	DEPENSES (2)												
	Dépenses de l'exercice	938 991,00	335 671,00	987 599,00	0,00	1 103 353,00	0,00	132 794,00	0,00	132 794,00	0,00	0,00	
	Dépenses de l'exercice	938 991,00	335 671,00	987 599,00	0,00	1 103 353,00	0,00	132 794,00	0,00	132 794,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	48 365,00	34 309,00	2 000,00	0,00	171 710,00	0,00	495,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	876 876,00	157 348,00	0,00	0,00	931 643,00	0,00	132 299,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	9 750,00	144 014,00	942 099,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)												
	Recettes de l'exercice	126 600,00	27 444,00	175 000,00	0,00	28 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	126 600,00	27 444,00	175 000,00	0,00	28 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine et ve	126 600,00	27 444,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 074 553,00	0,00	-132 794,00	0,00	-132 794,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	-812 591,00	-308 227,00	-812 599,00	0,00	-1 074 553,00	0,00	-132 794,00	0,00	-132 794,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002).

Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	446 784,00	1 177 577,00	1 388 168,00	3 012 529,00
		446 784,00	1 177 577,00	1 388 168,00	3 012 529,00
011	Charges à caractère général	47 679,00	49 007,00	427 032,00	523 718,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 128 570,00	524 397,00	1 652 967,00
65	Autres charges de gestion courante	384 022,00	0,00	401 272,00	785 294,00
67	Charges exceptionnelles	15 083,00	0,00	35 467,00	50 550,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice	1 000,00	110 400,00	836 510,00	947 910,00
		1 000,00	110 400,00	836 510,00	947 910,00
70	Produits des services, du domaine et ve	0,00	74 200,00	341 410,00	415 610,00
74	Dotations et participations	1 000,00	0,00	495 100,00	496 100,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	36 200,00	0,00	36 200,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)				
		-445 784,00	-1 067 177,00	-551 658,00	-2 064 619,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		
		A 1

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	Sous fonction 41					Sous fonction 42			
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances	
	DEPENSES (2)									
	Dépenses de l'exercice	701 323,00	13 830,00	453 724,00	300,00	8 400,00	155 189,00	1 156 979,00	76 000,00	
		701 323,00	13 830,00	453 724,00	300,00	8 400,00	155 189,00	1 156 979,00	76 000,00	
011	Charges à caractère général	4 200,00	13 830,00	22 277,00	300,00	8 400,00	155 189,00	195 843,00	76 000,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	697 123,00	0,00	431 447,00	0,00	0,00	0,00	524 397,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	401 272,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 467,00	0,00	
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice	36 500,00	0,00	73 300,00	0,00	600,00	707 730,00	100 780,00	28 000,00	
		36 500,00	0,00	73 300,00	0,00	600,00	707 730,00	100 780,00	28 000,00	
70	Produits des services, du domaine et ve	300,00	0,00	73 300,00	0,00	600,00	265 630,00	47 780,00	28 000,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	442 100,00	53 000,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	36 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)									
		-664 823,00	-13 830,00	-380 424,00	-300,00	-7 800,00	552 541,00	-1 056 199,00	-48 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION -		
DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice	205 858,00	592 280,00	798 138,00
		205 858,00	592 280,00	798 138,00
011	Charges à caractère général	72 148,00	20 190,00	92 338,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	304 073,00	304 073,00
65	Autres charges de gestion courante	133 710,00	261 967,00	395 677,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	6 050,00	6 050,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice	49 203,00	23 500,00	72 703,00
		49 203,00	23 500,00	72 703,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	0,00	23 500,00	23 500,00
74	Dotations et participations	49 203,00	0,00	49 203,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-156 655,00	-568 780,00	-725 435,00

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A 1

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 51				Sous fonction 52			
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention santaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act ^e pour l'enfance et l'adolescence	523 Act ^e pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	0,00	205 118,00	740,00	254 570,00	5 951,00	0,00	318 673,00	13 086,00
		0,00	205 118,00	740,00	254 570,00	5 951,00	0,00	318 673,00	13 086,00
011	Charges à caractère général	0,00	71 798,00	350,00	0,00	0,00	0,00	14 600,00	5 590,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 073,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	133 320,00	390,00	251 570,00	4 801,00	0,00	0,00	5 596,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	3 000,00	1 150,00	0,00	0,00	1 900,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice	0,00	49 203,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
		0,00	49 203,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
70	Produits des services, du domaine et ve	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
74	Dotations et participations	0,00	49 203,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)								
		0,00	-155 915,00	-740,00	-234 570,00	-5 951,00	0,00	-318 673,00	-9 586,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A I.1

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice	0,00	384 548,00	0,00	119 780,00	3 128 581,00	3 632 909,00
		0,00	384 548,00	0,00	119 780,00	3 128 581,00	3 632 909,00
011	Charges à caractère général	0,00	14 075,00	0,00	16 000,00	153 494,00	183 569,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	361 805,00	0,00	0,00	2 975 087,00	3 336 892,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	8 668,00	0,00	98 780,00	0,00	107 448,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice	28 400,00	365 244,00	0,00	4 500,00	2 292 719,00	2 690 863,00
		28 400,00	365 244,00	0,00	4 500,00	2 292 719,00	2 690 863,00
70	Produits des services, du domaine	0,00	250 244,00	0,00	4 500,00	438 640,00	693 384,00
74	Dotations et participations	0,00	115 000,00	0,00	0,00	1 851 679,00	1 966 679,00
75	Autres produits de gestion courant	28 400,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00	30 800,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)						
		28 400,00	-19 304,00	0,00	-115 280,00	-835 862,00	-942 046,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES		IV
EMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 7 - Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)	320 421,00	0,00	0,00	0,00	320 421,00
	Dépenses de l'exercice	320 421,00	0,00	0,00	0,00	320 421,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	307 404,00	0,00	0,00	0,00	307 404,00
65	Autres charges de gestion courante	8 017,00	0,00	0,00	0,00	8 017,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-320 421,00	0,00	0,00	0,00	-320 421,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécifié)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A 1.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	2 426 481,00	1 028 864,00	10 000,00	3 465 345,00
		2 426 481,00	1 028 864,00	10 000,00	3 465 345,00
011	Charges à caractère général	1 754 896,00	366 660,00	0,00	2 121 556,00
012	Charges de personnel et frais assis	671 585,00	662 204,00	0,00	1 333 789,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice	2 285 377,00	14 546,00	0,00	2 299 923,00
		2 285 377,00	14 546,00	0,00	2 299 923,00
70	Produits des services, du domaine	141 368,00	2 222,00	0,00	143 590,00
73	Impôts et taxes	1 850 085,00	0,00	0,00	1 850 085,00
74	Dotations et participations	110 000,00	7 500,00	0,00	117 500,00
75	Autres produits de gestion courant	183 924,00	4 824,00	0,00	188 748,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-141 104,00	-1 014 318,00	-10 000,00	-1 165 422,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A 1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81						
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers
	DEPENSES (2)							
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	1 605 364,00	591 127,00	211 490,00	18 000,00	0,00
		0,00	0,00	1 605 364,00	591 127,00	211 490,00	18 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	1 490 100,00	35 306,00	211 490,00	18 000,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	115 764,00	555 821,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	2 101 453,00	0,00	7 979,00	0,00	175 945,00
		0,00	0,00	2 101 453,00	0,00	7 979,00	0,00	175 945,00
70	Produits des services, du domaine et ventes d	0,00	0,00	141 368,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	1 850 085,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	7 979,00	-0,00	175 945,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)							
		0,00	0,00	495 589,00	-591 127,00	-203 511,00	-18 000,00	175 945,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION- DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A I.1

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82					Sous fonction 83				
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel	
	DEPENSES (2)	1 700,00	5 000,00	280 077,00	575 667,00	166 420,00	0,00	10 000,00	0,00		
	Dépenses de l'exercice	1 700,00	5 000,00	280 077,00	575 667,00	166 420,00	0,00	10 000,00	0,00		
011	Charges à caractère général	1 700,00	5 000,00	156 060,00	142 100,00	61 800,00	0,00	0,00	0,00		
012	Charges de personnel et frais assis	0,00	0,00	124 017,00	433 567,00	104 620,00	0,00	0,00	0,00		
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00		
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES (2)	4 824,00	0,00	7 500,00	2 222,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Recettes de l'exercice	4 824,00	0,00	7 500,00	2 222,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70	Produits des services, du domaine	0,00	0,00	0,00	2 222,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74	Dotations et participations	0,00	0,00	7 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
75	Autres produits de gestion couran	4 824,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	SOLDE (2)	3 124,00	-5 000,00	-272 577,00	-573 445,00	-166 420,00	0,00	-10 000,00	0,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'Assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES		IV	
ELEMENTS DU BILAN		A I.1	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL PAR FONCTIONNEMENT			

FONCTION 9 - Action économique									
(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	437 504,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	438 304,00
		437 504,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	438 304,00
011	Charges à caractère général	98 625,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 425,00
012	Charges de personnel et frais assim	97 188,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 188,00
65	Autres charges de gestion courante	224 511,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 511,00
67	Charges exceptionnelles	17 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 180,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
		4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
75	Autres produits de gestion courant	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)								
		-433 504,00	-800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-434 304,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non vendibles

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopératif décentralisé, act° européen.	TOTAL
DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice	2 202 039,00	1 250 700,00	0,00	300,00	3 453 039,00
		2 202 039,00	1 250 700,00	0,00	300,00	3 453 039,00
040	Opérations d'ordre de transfert et	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 117 039,00	0,00	0,00	0,00	2 117 039,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	136 000,00	0,00	0,00	136 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	515 200,00	0,00	300,00	515 500,00
23	Immobilisations en cours	0,00	495 000,00	0,00	0,00	495 000,00
27	Autres immobilisations financières	85 000,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice	6 797 130,00	0,00	0,00	0,00	6 797 130,00
		6 797 130,00	0,00	0,00	0,00	6 797 130,00
021	Virement de la section de fonction	3 622 913,00	0,00	0,00	0,00	3 622 913,00
040	Opérations d'ordre de transfert et	451 994,00	0,00	0,00	0,00	451 994,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 365 458,00	0,00	0,00	0,00	1 365 458,00
13	Subventions d'investissement	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 236 765,00	0,00	0,00	0,00	1 236 765,00
27	Autres immobilisations financières	85 000,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	4 595 091,00	-1 250 700,00	0,00	-300,00	3 344 091,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
A 1.2		

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

INVESTISSEMENT

(1)	Libellé	Sous fonction 02							Sous fonction 04		
		020 Administratif général collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopératif décentralisé	
	DEPENSES (2)	1 173 500,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	75 000,00	0,00	0,00	300,00	
	Dépenses de l'exercice	1 173 500,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	75 000,00	0,00	0,00	300,00	
040	Opérations d'ordre de transfert ent	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	136 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	513 000,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	300,00	
23	Immobilisations en cours	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la section de fonctionn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert ent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE (2)	-1 173 500,00	0,00	0,00	0,00	-2 200,00	-75 000,00	0,00	0,00	-300,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
	DEPENSES (2)			
	Dépenses de l'exercice	60 000,00	0,00	60 000,00
		60 000,00	0,00	60 000,00
204	Subventions d'équipement versées	60 000,00	0,00	60 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)			
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-60 000,00	0,00	-60 000,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A 1.2

FONCTION 1 - Sécurité et salubrité publiques

(1)	Libellé	Sous fonction 11				113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale			
	DEPENSES (2)						
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	-0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	-60 000,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	255 500,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00	341 500,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	255 500,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00	341 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	255 500,00	0,00	0,00	0,00	86 000,00	341 500,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-255 500,00	0,00	0,00	0,00	-86 000,00	-341 500,00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 2 - Enseignement - Formation

(1)	Libellé	Sous fonction 21				Sous fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services	
	DEPENSES (2)	166 500,00	89 000,00	0,00	86 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Dépenses de l'exercice	166 500,00	89 000,00	0,00	86 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	166 500,00	89 000,00	0,00	86 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	SOLDE	-166 500,00	-89 000,00	0,00	-86 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	
	A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	TOTAL
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	0,00	169 700,00	41 500,00	0,00	211 200,00
		0,00	169 700,00	41 500,00	0,00	211 200,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	19 700,00	41 500,00	0,00	61 200,00
23	Immobilisations en cours	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)					
		0,00	-169 700,00	-41 500,00	0,00	-211 200,00
		0,00	-169 700,00	-41 500,00	0,00	-211 200,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A 1.2

FONCTION 3 - Culture

(1)	Libellé	Sous fonction 31						Sous fonction 32				
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel			
	DEPENSES (2)	106 100,00	13 600,00	50 000,00	0,00	41 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	106 100,00	13 600,00	50 000,00	0,00	41 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 100,00	13 600,00	0,00	0,00	41 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	100 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-106 100,00	-13 600,00	-50 000,00	0,00	-41 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	TOTAL
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	0,00	320 500,00	74 100,00	394 600,00
		0,00	320 500,00	74 100,00	394 600,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	150 500,00	16 600,00	167 100,00
23	Immobilisations en cours	0,00	170 000,00	50 000,00	220 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	890 909,00	890 909,00
		0,00	0,00	890 909,00	890 909,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	890 909,00	890 909,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-320 500,00	816 309,00	496 309,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

A 1.2

FONCTION 4 - Sport et jeunesse

(1)	Libellé	Sous fonction 41							Sous fonction 42		
		411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	423 Colonies de vacances		
	DEPENSES (2)	123 000,00	72 500,00	20 000,00	105 000,00	0,00	8 600,00	65 500,00	0,00		
	Dépenses de l'exercice	123 000,00	72 500,00	20 000,00	105 000,00	0,00	8 600,00	65 500,00	0,00		
204	Subventions d'équipement vers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00	0,00		
21	Immobilisations corporelles	73 000,00	72 500,00	0,00	5 000,00	0,00	8 600,00	8 000,00	0,00		
23	Immobilisations en cours	50 000,00	0,00	20 000,00	100 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00		
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	890 909,00	0,00	0,00		
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	890 909,00	0,00	0,00		
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	890 909,00	0,00	0,00		
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	SOLDE (2)	-123 000,00	-72 500,00	-20 000,00	-105 000,00	0,00	882 309,00	-65 500,00	0,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 appartiennent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	51 Santé	52 Interventions sociales	TOTAL
	DEPENSES (2)	5 375,00	0,00	5 375,00
	Dépenses de l'exercice	5 375,00	0,00	5 375,00
21	Immobilisations corporelles	5 375,00	0,00	5 375,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-5 375,00	0,00	-5 375,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A 1.2

FONCTION 5 - Interventions sociales et santé

(1)	Libellé	Sous fonction 51				Sous fonction 52			
		510 Services communs	511 Dispensaires, autres établiss sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Services à caractère social handicapés	522 Act° pour l'enfance et l'adolescence	523 Act° pour personnes en difficulté	524 Autres services
	DEPENSES (2)	0,00	5 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	5 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-5 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		A 1.2

FONCTION 6 - Famille

(1)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
	DEPENSES (2)	0,00	7 500,00	0,00	0,00	127 000,00	134 500,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	7 500,00	0,00	0,00	127 000,00	134 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 500,00	0,00	0,00	77 000,00	84 500,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-7 500,00	0,00	0,00	-127 000,00	-134 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 7 - Logement

(1)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
	DEPENSES (2)					
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)					
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	TOTAL
	DEPENSES (2)				
	Dépenses de l'exercice	569 000,00	3 123 825,00	0,00	3 692 825,00
		569 000,00	3 123 825,00	0,00	3 692 825,00
20	Immobilisations incorporell	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement	0,00	70 000,00	0,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles	29 000,00	314 825,00	0,00	343 825,00
23	Immobilisations en cours	540 000,00	2 689 000,00	0,00	3 229 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice	0,00	745 000,00	0,00	745 000,00
		0,00	745 000,00	0,00	745 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	745 000,00	0,00	745 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-569 000,00	-2 378 825,00	0,00	-2 947 825,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A 1.2

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 81							816 Autres réseaux et services divers
		810 Services communs	811 Eau et assainissement	812 Collecte et traitement ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Eclairage public	815 Transports urbains	816 Autres réseaux et services divers	
	DEPENSES (2)	0,00	0,00	329 000,00	0,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses de l'exercice	0,00	0,00	329 000,00	0,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	29 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	300 000,00	0,00	240 000,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	0,00	-329 000,00	0,00	-240 000,00	0,00	0,00	0,00

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
A 1.2		

FONCTION 8 - Aménagement et services urbains, environnement

(1)	Libellé	Sous fonction 82						Sous fonction 83						
		820 Services communs	821 Equipements de voirie	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement urbain	830 Services communs	831 Aménagement des eaux	832 Actions spécifiques de lutte contre la pollution	833 Préservation du milieu naturel				
	DEPENSES (2)													
	Dépenses de l'exercice	0,00	74 000,00	2 714 000,00	10 825,00	325 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	74 000,00	2 714 000,00	10 825,00	325 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporées	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	74 000,00	80 000,00	10 825,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	2 634 000,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)													
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	745 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	745 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	745 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	0,00	-74 000,00	-2 714 000,00	-10 825,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A 1.2

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
	Dépenses de l'exercice	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
204	Subventions d'équipement versées	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOIIDE (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2015	Montant des tirages 2014	Montant des remboursements 2014		Encours restant dû au 01/01/2015
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du trésor						
...						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n°NOR/INT/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)					45 445 707,35									
1641 Emprunts en euros (total)					45 445 707,35									
00285928	CREDIT AGRICOLE	22/11/2013	22/11/2013	30/09/2016	2 000 000,00	F	Taux fixe à 3,75 %	3,75	3,75	EUR	X	P	O	A-1
101	SOCIETE GENERALE	15/12/2006	15/12/2006	15/12/2007	1 417 943,00	C	Taux fixe à 3,13 %	3,13	3,13	EUR	A	C	O	B-3
126	NATIXIS	01/12/1999	01/12/1999	31/05/2001	1 067 143,12	V	Euribor 12 M.+ 0,14	3,92	3,98	EUR	A	P	O	A-1
130	SOCIETE GENERALE	25/09/2000	25/09/2000	30/09/2001	457 947,05	F	Taux fixe à 5,82 %	5,82	5,90	EUR	S	P	O	A-1
131212	SFIL CAFFIL	01/05/2014	01/05/2014	01/05/2015	2 100 000,00	F	Taux fixe à 4,82 %	4,62	4,89	EUR	A	C	O	A-1
144	CAISSE D'EPARGNE	23/09/2003	25/09/2003	25/09/2004	2 913 472,58	C	Euribor 12 M (Postfixé)- Floor à 3,43 achvant à 2 sur Euribor 12 M (Postfixé)	2,40	2,43	EUR	A	P	O	B-1
1474	CREDIT FONCIER DE FRANCE	19/12/2012	19/12/2012	01/09/2013	658 000,00	F	Taux fixe à 4,19 %	4,19	4,32	EUR	T	C	O	A-1
4543	CREDIT AGRICOLE	30/05/2012	30/05/2012	28/06/2013	1 300 000,00	V	Euribor 03 M.+ 2,9	3,57	3,63	EUR	T	P	O	A-1
513	SFIL CAFFIL	17/03/2003	01/04/2003	01/04/2004	800 000,00	F	Taux fixe à 4,18 %	4,18	4,18	EUR	A	P	O	A-1
516	SOCIETE GENERALE	15/12/2007	15/12/2007	15/12/2008	2 325 165,00	C	Taux fixe à 3,95 %	3,95	4,01	EUR	A	C	O	E-2
519	CREDIT AGRICOLE	06/11/2007	06/11/2007	26/05/2008	6 873 215,96	C	Max(Min(4,5 + (inflation française hors tabac- (5* (inflation européenne hors tabac- hors tabac- française hors tabac))) et 6,5) et 3)	4,91	5,04	EUR	S	C	O	D-2
520	SFIL CAFFIL	08/11/2007	30/05/2008	01/05/2009	3 485 399,57	C	Taux fixe à 3,32 %	3,32	3,37	EUR	A	X	O	E-4

521 Ream	SFIL CAFFIL	12/03/2008	01/04/2008	01/05/2008	3 578 242,75	C	Taux fixe à 3,75 %	3,75	3,80	EUR	A	X	O	A-1
522	SFIL CAFFIL	12/03/2008	01/04/2008	01/06/2008	3 508 657,33	C	Taux fixe à 3,75 %	3,75	3,80	EUR	A	X	O	E-1
523	SFIL CAFFIL	13/03/2008	01/04/2008	01/11/2008	4 874 805,08	C	Taux fixe à 3,75 %	3,75	3,80	EUR	A	X	O	E-4
525	SOCIETE GENERALE	31/12/2008	01/07/2008	01/01/2010	1 703 557,00	C	Taux fixe à 4,38 %	4,38	4,49	EUR	S	P	O	B-1
528	SOCIETE GENERALE	31/03/2010	31/03/2010	30/08/2010	1 757 359,00	C	Eurbor 03 M + 0,43	1,06	1,08	EUR	T	P	O	A-1
550	SOCIETE GENERALE	14/10/2011	28/06/2012	28/09/2012	1 000 000,00	F	Taux fixe à 4,57 %	4,57	4,72	EUR	T	C	O	A-1
560	CREDIT AGRICOLE IDF	17/10/2011	11/06/2012	11/09/2012	1 500 000,00	V	Eurbor 03 M + 1,85	2,51	2,57	EUR	T	P	O	A-1
MANS01188EUR	La Banque Postale	18/10/2014	15/11/2014	01/04/2016	1 840 000,00	V	Eonia + 1,5	1,64	1,88	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de frappe sur ligne de trésorerie (total)														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
1687 Autres dettes (total)														
Total général					45 445 707,35									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple additif d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Eurbor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV -- ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2015

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICMNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)													
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				30 174 916,63									302 083,80
1641 Emprunts en euros (Total)				30 174 916,63									302 083,80
00285828	N		A-1	600 000,00	15,75	F	Taux fixe à 3,75 % Taux fixe à 3,75 %	3,75	0,00	37 500,00			19 750,00
101	N		B-3	850 405,80	11,96	C	Taux fixe 4% si Spread CMS EUR 10A (Postfix)-CMS EUR 02A (Postfix) >= 0,15% sinon 6,5%	4,06	70 897,15	34 488,68			1 385,65
126	N		A-1	100 255,97	0,42	V	Eurbor12 M + 0,14	0,72	100 255,97	723,74			
130	N		A-1	65 348,12	1,25	F	Taux fixe à 5,92 %	5,90	42 938,21	3 187,53			325,96
131/212	N		A-1	2 100 000,00	14,33	F	Taux fixe à 4,62 %	4,68	140 000,00	98 367,50			61 374,13
144	N		B-1	1 475 573,06	6,73	C	Eurbor 12 M(Postfixé)- Floor à 3,43 activent à 2 sur Eurbor 12 M(Postfixé)	3,48	149 440,19	81 315,10			12 256,05
1474	N		A-1	847 116,68	13,17	F	Taux fixe à 4,19 %	4,32	63 933,32	34 965,86			2 734,62
4543	N		A-1	1 177 439,38	13,24	F	Taux fixe à 3,17 %	3,21	72 708,55	36 466,09			184,55
513	N		A-1	263 361,32	3,25	F	Taux fixe à 4,18 %	4,19	61 852,93	11 008,50			6 283,69
516	N		E-2	1 782 626,50	22,86	C	Max(Eurbor 12 M(Postfixé) + 0,89)- (5*Cap + sur inflation française hors tabac) et 3,05)	3,13	77 505,50	55 125,25			2 311,39
519	N		D-2	4 076 107,11	13,4	C	Max(Min(4,5 + (inflation française hors tabac-(5*(inflation européenne hors tabac-inflation française hors tabac)) et 6,5) et 3)	5,77	472 844,79	233 466,54			22 485,67
520	N		E-4	2 594 207,44	13,42	C	Taux fixe 3,32% à barrière -0,1% sur écart CMS GBP 10 An - CMS EUR 10 An (3,32%/5/0)	3,37	168 777,61	87 323,90			47 643,53
521 Remb	N		A-1	2 736 548,87	22,33	V	Eurbor 12 M(Postfixé) + 2,15	2,44	130 795,94	66 688,97			42 898,71

522		N			E-1	2 663 331,69	22,42	C	3,75 (5° Cap 6,75 sur Euribor 12 M (Positifx6))	3,80	128 252,36	102 022,51	56 690,82
523		N			E-4	3 728 126,67	22,83	C	((Euribor 12 M (Positifx6)-0,05) + Cap 6 sur Euribor 12 M (Positifx6))-(5° Cap 6,75 sur Libor USD 12 M (Positifx6))	0,21	178 189,33	7 753,50	1 626,35
525		N			B-1	1 420 399,65	14,5	C	Taux fixe 4,28% à bande 5,76 sur Euribor 01 M (Positifx6) (Marge de 0,3%)	4,43	65 515,48	59 748,51	4 632,42
526		N			A-1	1 482 407,45	15,25	F	Taux fixe à 3,35 %	3,44	66 625,80	49 805,17	0,00
550		N			A-1	833 333,33	12,49	F	Taux fixe à 4,57 %	4,72	66 689,66	37 450,72	194,65
560		N			A-1	1 358 330,58	17,44	V	Euribor 03 M + 1,85	1,97	58 788,87	25 772,48	1 354,00
MIN501:86EUR		N			A-1	0,00	20,25	V	Eonia + 1,5 Euribor 12 M + 1,08	1,82	0,00	0,00	18 741,19
1643	Emprunts en devises (total)												
1644	Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
165	Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167	Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671	Avances consolidées du Trésor (total)												
1672	Emprunts sur comptes spéciaux (total)												
1675	Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)												
1676	Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
1678	Autres emprunts et dettes (total)												
168	Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681	Autres emprunts (total)												
1682	Bons à moyen terme négociables (total)												
1687	Autres dettes (total)												
Total général						30 174 916,63					2 117 038,68	1 032 861,58	302 083,80
												0,00	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner la ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV
A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts vendus par structure de taux selon le risque le plus élevé	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonificatives	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)														
Banque														
101	SOCIETE GENERALE	1 417 343,00	850 405,80	3	20	15/12/2008 - 15/12/2009 - 15/12/2009 - 15/12/2011	Taux fixe à 3,13 %	Taux fixe 4% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0,15% sinon 0,5%		Taux fixe 4% si Spread CMS EUR 10A (Postfixé)-CMS EUR 02A (Postfixé) >= 0,15% sinon 0,5%	4,06	34 488,68		2,82
144	CAISSE D'EPARGNE	2 813 472,68	1 475 573,06	1	20		Euribor 12 M(Postfixé)- Floor à 3,43 activant à 2 sur Euribor 12 M(Postfixé)		176 439,87	Euribor 12 M(Postfixé)- Floor à 3,43 activant à 2 sur Euribor 12 M(Postfixé)	3,48	51 315,10		4,88
525	SOCIETE GENERALE	1 703 557,00	1 420 388,65	1	20	01/07/2009 - 01/07/2011	Taux fixe 4,28% à barème 5,7% sur Euribor 01 M(Postfixé) (Marge de 0,3%)	Taux fixe à 4,38 %		Taux fixe 4,28% à barème 5,7% sur Euribor 01 M(Postfixé) (Marge de 0,3%)	4,43	59 748,51		4,71
TOTAL (B)		6 034 372,58	3 746 377,51									145 553,29		12,42
Option														
TOTAL (C)														
Multiplie ur Lurkau 3														
519	CREDIT AGRICOLE	6 878 215,88	4 076 107,11	2	20		Max(Min(4,5 + Initiation française hors tabac- (5*Initiation européenne hors tabac- Initiation française hors tabac)) et (6,5) et 3)	Max(Min(4,5 + Initiation française hors tabac- (5*Initiation européenne hors tabac- Initiation française hors tabac)) et (6,5) et 3)		Max(Min(4,5 + Initiation française hors tabac- (5*Initiation européenne hors tabac- Initiation française hors tabac)) et (6,5) et 3)	5,77	233 488,54		13,51
TOTAL (D)		6 878 215,88	4 076 107,11									233 488,54		13,51
Multiplie ur Lurkau 3														
516	SOCIETE GENERALE	2 325 165,00	1 782 626,50	2	30	15/12/2007 - 15/12/2011	Max(Euribor 12 M(Postfixé) + 0,98)-(5*Cap 4 sur Initiation française hors tabac) et 3,05)	Taux fixe à 3,85 %	370 929,46	Max(Euribor 12 M(Postfixé) + 0,98)-(5*Cap 4 sur Initiation française hors tabac) et 3,05)	3,13	55 125,25		5,91
520	SFIL CAFFIL	3 465 388,57	2 584 207,44	4	20	30/05/2008 - 01/06/2011	Taux fixe à 3,32 %	Taux fixe à 3,32 %		Taux fixe 3,32% à barème -0,1% sur écart CMS GBP 10 A - CMS EUR 10 A1(3,32%/50)	3,37	87 320,90		8,60

522	SFIL CAFFIL	3 509 637,33	2 683 331,69	1	30	01/04/2008 - 01/06/2009	Euribor 12 M + 0,05	Taux fixe à 3,75 %	710 582,87	3,75 (5*Cap 12 M(Postfixé))	3,80	102 022,51	8,89
523	SFIL CAFFIL	4 874 605,08	3 728 128,67	4	30	01/04/2008 - 01/11/2009	((Euribor 12 M(Postfixé)) - 0,05) + Cap 6 sur Euribor 12 M(Postfixé)) - (5*Cap 6,75 sur Libor USD 12	Taux fixe à 3,75 %			0,21	7 759,50	12,36
TOTAL (E)		14 174 028,39	10 788 292,30									252 225,16	35,75
Autres													
TOTAL (F)		27 086 645,43	18 610 776,92									631 244,99	61,88
TOTAL GENERAL													

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

(5) Indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre cas indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(8) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(9) Montant, index ou formule.

(10) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(11) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 688.

(12) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

IV - ANNEXES

IV
A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE
LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices zone euros		(2) Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres Indices
	(1) Indice zone euros	(1) Indice hors zone euros					
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12					
	% de l'encours	36,32%					
	Montant en euros	11 564 140 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2		1			
	% de l'encours	9,60%		2,82%			
	Montant en euros	2 895 972 €		850 400 €			
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits		1				
	% de l'encours		13,51%				
	Montant en euros		4 078 107 €				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	1		2			
	% de l'encours	8,89%		20,25%			
	Montant en euros	2 663 332 €		6 322 334 €			
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retraces le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dd au 01/01/2015	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
Taux variable simple (total)													
Taux complexe													
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *sweep*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, S : semestrielle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV
A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payés		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture		
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux						
Taux fixe (total)											
Taux variable simple (total)											
Taux complexe (total) (2)											
Total							0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt		Date de refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû au 01/01/2015	Capital réamortisé	Dette résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/166																	
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de dette (3)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistant en un remboursement d'un emprunt supérieur d'un établissement de crédit aux de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes au c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat aux, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt qu'il.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'incidence 66111 « Intérêts écumés » et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	IV A2.7
--	------------

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/2015	IGNE de l'exercice	Annulé à payer dans l'exercice (\$'ll y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Contrat renégocié	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
TOTAL																			

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux auval de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple: Euribor 3 mois)

(5) Nominal à la date de renégociation

(6) Faire figurer 2 lettres - Pour le profil d'amortissement indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour les autres

-Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; M : mensuelle ; T : trimestrielle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

REPARTITION PAR PRÊTEUR	DETTE EN CAPITAL A L'ORIGINE (2)	DETTE EN CAPITAL AU 01/01 DE L'EXERCICE	ANNUITE A PAYER AU COURS DE L'EXERCICE	DONT	
				INTERETS (3)	CAPITAL
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV -- ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES		A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	MONTANT INITIAL DE LA DETTE	DEPENSES DE L'EXERCICE	DETTE RESTANTE
[...]			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL				Délibération du 26 novembre 1996
Biens de faible valeur				
Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT), soit 3048,98€				
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis		Durée (en années)	
Linéaire	Frais d'étude non suivi de réalisation	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	5	26 novembre 1996
Linéaire	Logiciels	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	2	26 novembre 1996
Linéaire	Véhicules légers	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	5	26 novembre 1996
Linéaire	Véhicules lourds	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	6	26 novembre 1996
Linéaire	Mobilier	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	7	26 novembre 1996
Linéaire	Matériel de bureau électrique	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	5	26 novembre 1996
Linéaire	Matériel informatique	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	4	26 novembre 1996
Linéaire	Matériels classiques	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	5	26 novembre 1996
Linéaire	Instruments de musique	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	7	26 novembre 1996
Linéaire	Coffres forts	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	10	26 novembre 1996
Linéaire	Installations appareils de chauffage	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	10	26 novembre 1996
Linéaire	Appareils de levage ascenseurs	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	10	26 novembre 1996
Linéaire	Appareils de laboratoire	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	7	26 novembre 1996
Linéaire	Equipements garage et atelier	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	7	26 novembre 1996
Linéaire	Equipements de cuisine	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	7	26 novembre 1996
Linéaire	Equipements sportifs	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	7	26 novembre 1996
Linéaire	Installations de voirie	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	15	26 novembre 1996
Linéaire	Plantations	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	10	26 novembre 1996
Linéaire	Autres agencements et aménagement de terrains	de 0,00 à 3048,98	1	26 novembre 1996
		de 3048,98 à 999 999 999	10	26 novembre 1996

imputation	type	Myt	AP	Libellés	Annuités	subventions	Versements FCTVA	Cessions
28031	R	O		Frais d'études	16 471,31			
2804181	R	O		Biens mobiliers, matériels, études	23 600,00			
2804182	R	O		Bâtiments et installations	650,77			
2805	R	O		Concessions, droits similaires, licences, Brevets	2 232,00			
28051	R	O		Concessions. Droits similaires	5 189,83			
280511	R	O		Concessions. Droits similaires	28 841,32			
28088	R	O		autres immobilisations corporelles	20 898,48			
28128	R	O		Autres agenc. et aménagements terrains	21 110,13			
281311	R	O		Aménagement HDV	756,23			
281312	R	O		Aménagement Batiments scolaires	19 495,94			
28318	R	O		Autres bâtiments publics	1 259,76			
28135	R	O		Installat.gales, agencements Aménagem. des constructions	16 323,01			
281533	R	O		Réseaux cablés	34 075,27			
281534	R	O		Réseaux d'électrification	2 191,70			
281538	R	O		Autres réseaux	13 113,92			
281568	R	O		Autres matériel, outillage d'incendie et de défense civile	1 458,55			
281571	R	O		Matériel roulant	7 982,27			
281578	R	O		Aut matériel outil voirie	17 353,93			
281758	R	O		Autres installation Matériel technique	5 740,32			
28182	R	O		Matériel de transport	27 800,61			
28183	R	O		Matériel de bureau et informatique	26 484,09			
281831	R	O		Amortissement de matériel	1 028,26			
281832	R	O		Amortissement de matériel	47 525,23			
28184	R	O		Mobilier	35 793,48			
281841	R	O		Amortissement du mobilier	4 536,27			
28188	R	O		Autres immobilisations corporeles	48 551,00			
281881	R	O		Amortissements autres immobilisations	1 298,51			
6811	R	O		Dotation amortissement Immobilisations incorporelles et corporelles	431 762,19			
				Total recettes	431 762,19			
				Total dépenses	431 762,19			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0		772 474	772 474	350 000	422 474
Autres provisions pour charges (sites enterrés pour déchets ménagers)		1 mars 2011	108 485	108 485	0	108 485
Autres provisions pour charges (foncier)		1 mars 2011	343 989	343 989	150 000	193 989
Autres provisions pour risques		1 mars 2011	320 000	320 000	200 000	120 000
Provisions pour dépréciation (2)						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		772 474,00	772 474,00	350 000,00	422 474,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 1/1/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		2 117 039,00	2 117 039,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 117 039,00	2 117 039,00
1641	Emprunts en Euros	2 117 039,00	2 117 039,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 117 039,00	0,00	0,00	2 117 039,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	IV A.6.2
---	---------------------------

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)		Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		7 161 274,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		3 086 367,00	3 086 367,00
10222	F.C.T.V.A.	1 220 458,00	1 220 458,00
10226	Taxe d'aménag. & Vers. ss-dens	100 000,00	100 000,00
10228	Autres fonds globalisés	45 000,00	45 000,00
1388	Autres	1 635 909,00	1 635 909,00
2764	Créanc/partic et per. droit pr	85 000,00	85 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 074 907,00	451 994,00
28031	Frais d'études	16 471,31	16 471,31
2804181	Biens mobil., matériel & étude	23 600,81	23 600,81
2804182	Bâtiments et installations	650,77	650,77
2805	Conc.Dr.Sim.Brev.Lic.Dr.	2 232,00	2 232,00
28051	AMORT. CONCESSIONS/LOGICIELS	34 031,15	34 031,15
28088	autres immo incorp.	20 898,48	20 898,48
28128	Autres Ag. et Am. de Terr.	21 110,13	21 110,13
281311	construct.	756,23	756,23
281312	Batiments scolaires	19 495,94	19 495,94
281318	Autres batiments publics	1 259,76	1 259,76
28135	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.	16 323,01	16 323,01
281533	Réseaux câblés	34 075,27	34 075,27
281534	Réseaux d'électrification	2 191,70	2 191,70
281538	Autres réseaux	13 113,92	13 113,92
281568	Aut mat. et outil. inc déf.civ	1 458,55	1 458,55
281571	Matériel roulant	7 982,27	7 982,27
281578	Aut mat et outil voirie	17 353,93	17 353,93
281758	Autres inst. mat outil techn	5 740,32	5 740,32
28182	Matériel de transport	27 800,61	27 800,61
28183	Mat.de bureau et informatique	75 037,58	75 037,58
28184	Mobilier	40 329,75	40 329,75
28188	Autres immo corporelles	49 849,51	49 849,51
4817	Pén.de Renég. de la Det.	20 231,00	20 231,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	3 622 913,00	3 622 913,00
024	<i>Virement de la section de fonctionnement (d)</i>	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	7 161 274,00	0,00	0,00	0,00	7 161 274,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	2 117 039,00
Ressources propres disponibles IV	7 161 274,00
Solde V = IV - II(6)	5 044 235,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	A7.1.1
SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(en application de l'article L. 2221-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.1.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel et frais assimilés	
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
Total des dépenses réelles		
042	<i>Opérat° ordre transfert entre section</i>	
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Total des dépenses d'ordre		
TOTAL GENERAL		

A7.1.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits des services, du domaine et ventes div.	
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et participations	
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

- (1) Compléter par "service de distribution de l'eau" ou "service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service
 (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement
 (3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L. 2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

..... (1)

A7.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	
204	Subventions d'équipements versées (hors opérations)	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	
26	Participat° et créances rattachées	
27	Autres immobilisations financières	
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opération)	
45... 1.	Opérations pour compte de tiers n°... (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A7.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'investissement	
16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipements versées	
21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisations en cours	
26	Participat° et créances rattachées	
27	Autres immobilisations financières	
Opérations pour compte de tiers n°... (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	
Total des recettes réelles		
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par "service de distribution de l'eau" ou "service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A 7.2.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	1 507 835,00
6111	Collectes, évacuation et traitement	827 600,00
6112	Exploitation, valorisation	585 000,00
6113	Gestion des bacs	33 000,00
	moyens spécifiques	44 500,00
	Autres frais de structures	17 735,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	127 098,00
641-645	Masse salariale dédiée	127 098,00
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	
014	Atténuations de produits	
022	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	1 634 933,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre section</i>	
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A 7.2.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		1 850 085,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	1 850 085,00
Dotations et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Produits services, domaine et ventes diverses	141 368,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	141 368,00
74	Dotations et participations reçues	110 000,00
7478	Collecte du verre	6 000,00
7478	Aide à la tonne triée	93 000,00
7478	Ambassadeur du tri	11 000,00
75	Autres produits de gestion courante	
76	Produits financiers	
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	
013	Atténuations de charges	
Total des recettes réelles		2 101 453,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	
Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.2
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A 7.2.2 SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	
	Acquisitions d'immobilisations	
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
020	Dépenses imprévues	
	Total des dépenses réelles	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
	Total des dépenses d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

A 7.2.2 SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
	Dotations et subventions reçues	
	Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
024	Produits des cessions d'immobilisations	
	Total des recettes réelles	
040	Opérat° ordre transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales	
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	
	Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES		A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (I)
	TOTAL			444 026	188 679	20 231	235 116
2003	Pénalités de renégociation de dettes	26 ans	31/03/2003	250 000	115 382	9 615	125 003
2004	Pénalités de renégociation de dettes	15 ans	14/12/2004	94 026	68 949	6 268	18 809
2014	Pénalités de renégociation de dettes	23 ans	30/09/2014	100 000	4 348	4 348	91 304

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II-III);

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
ASS LES AMIS DE L'ATELIER	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	520 495,00 €	412 784,86 €	24	A	V	Libret A + 0.7								
ASS LES AMIS DE L'ATELIER	2003	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	320 142,00 €	265 668,31 €	39	A	V	Libret A + 0.7								
ASS SAINT MICHEL DES SORBIERS	2011	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 713 697,10 €	2 360 916,49 €	22	A	F	Taux fixe à 0,82 %								
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
IMMOBIERE SF	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	7 538 591,91 €	5 636 918,89 €	15	A	V	Libret A + 1.2								
LOGEMENT FRANCLIEN	2006	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 979 785,22 €	1 404 822,33 €	15	A	V	Libret A + 1.3								
LOGEMENT FRANCLIEN	2006	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	219 238,33 €	162 025,89 €	15	A	V	Libret A + 0.8								
LOGEMENT FRANCLIEN	2006	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 969 499,73 €	2 616 697,49 €	15	A	V	Libret A + 1.3								
LOGEMENT FRANCLIEN	2006	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	351 037,19 €	266 823,44 €	15	A	V	Libret A + 0.8								
LOGIRYS SAHLM	2007	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 199 537,79 €	894 330,53 €	15	A	V	Libret A + 1.3								
OPAC VAL DE	1999	P		SEIL CAFILL	640 969,64 €	195 202,21 €	4	T	V	Eurobar 03.M + 0.15								
OPAC VAL DE	2007	P		CAISSE D'EPARGNE	20 600 278,00 €	13 583 935,99 €	22	T	F	Taux fixe à 4,01 %								
OSICA	1974	X		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25 260,80 €	3 569,21 €	5	A	F	Taux fixe à 1 %								
OSICA	1994	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 843 824,52 €	1 117 679,59 €	15	A	V	Libret A + 1.3								
OSICA	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 393 681,73 €	1 593 276,40 €	17	A	V	Libret A + 1.3								
OSICA	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	460 253,93 €	312 262,84 €	17	A	V	Libret A + 0.8								
OSICA	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 951 409,90 €	526 971,41 €	9	A	V	Libret A + 1.3								
OSICA	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	629 226,83 €	174 486,34 €	4	A	V	Libret A + 1.3								
SA HLM IRP	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	285 320,65 €	95 656,42 €	4	A	V	Libret A + 1.3								
SA HLM IRP	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 632 260,62 €	612 717,71 €	6	A	V	Libret A + 1.3								

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AU GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

B 1.2 CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AU GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L.2252-1 du CGCT	Valeur en euros
A Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	158 738,18
B Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	
C Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	3 149 900,26
D Provisions pour garanties d'emprunts	
I = A+B+C+D Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	3 308 638,44
II Recettes réelles de fonctionnement	44 038 325,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II
	7,52%

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252 - 2 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D.1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	
B1.4	

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP TTC	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts Invest (1)	Somme nette des parts Invest (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités.....						
...							
	8018 Autres engagements						
	Au profit d'organismes publics.....						
...							
	Au profit d'organismes privés.....						
...							
TOTAL							

IV - ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS		B1.6

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 1/1/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)							
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)							
8028 Autres engagements reçus							
A l'exception de ceux reçus des entreprises							
Engagements reçus des entreprises							
TOTAL							

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

Article/fonction	Subvention	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657361/20	enseignement	fonctionnement	Caisse des écoles	collectivité	92 017
657362/520	action sociale	fonctionnement	Centre communal d'action sociale	collectivité	251 570
TOTAL 65736					343 687
6574/041	solidarité internationale	fonctionnement	Ensemble pour Bac DAQUIN	association	255
6574/041	solidarité internationale	fonctionnement	Amitiés Hochdorf	association	528
6574/041	solidarité internationale	fonctionnement	Amitiés Yen Bai	association	400
6574/041	solidarité internationale	fonctionnement	ADEVI	association	98
6574/041	solidarité internationale	fonctionnement	ACFI (Inde)	association	910
6574/041	solidarité internationale	fonctionnement	Huaman Poma (Pérou)	association	401
6574/041	solidarité internationale	fonctionnement	ACVR	association	9 200
6574/041	solidarité internationale	fonctionnement	Femmes Afrique de l'Ouest	association	1 000
6574/041	solidarité internationale	fonctionnement	ACDKM	association	25 000
6574/041	solidarité internationale	fonctionnement	Comité populaire de Yen Bai	association	25 000
6574/524	solidarité internationale	fonctionnement	Enfants tiers/monde	association	411
6574/524	solidarité internationale	fonctionnement	Tiers monde solidarité	association	441
6574/40	sport/jeunesse	fonctionnement	AS Jean Moulin	association	1 500
6574/40	sport/jeunesse	fonctionnement	AS Liberté	association	500
6574/40	sport/jeunesse	fonctionnement	Retraite sportive	association	500
6574/40	sport/jeunesse	fonctionnement	Saussale Pélanque	association	423
6574/40	sport/jeunesse	fonctionnement	Echecs	association	300
6574/40	sport/jeunesse	fonctionnement	ACCES	association	3 000
6574/40	sport/jeunesse	fonctionnement	Elan	association	376 900
6574/40	sport/jeunesse	fonctionnement	la boule chevillaise	association	801
6574/40	sport/jeunesse	fonctionnement	Figh club Chevilly	association	98
6574/422	sport/jeunesse	fonctionnement	Usep Chevillaise	association	3 000
6574/422	sport/jeunesse	fonctionnement	CKT 94	association	372
6574/422	sport/jeunesse	fonctionnement	Ferme du Saut du Loup	association	102 000
6574/422	sport/jeunesse	fonctionnement	AS Lycée polyvalent P. ROLLAND	association	500
6574/422	sport/jeunesse	fonctionnement	Maison pour tous	association	291 900
6574/422	sport/jeunesse	fonctionnement	AERA	association	3 500
6574/114	santé/toxicomanie	fonctionnement	Prévention Routière 94	association	372
6574/511	santé/toxicomanie	exceptionnel	SMSH	association	133 320
6574/512	santé/toxicomanie	fonctionnement	Don du sang	association	390
6574/521	santé/toxicomanie	fonctionnement	Unafam	association	350
6574/521	santé/toxicomanie	fonctionnement	Ass ASAFSAT	association	500
6574/521	santé/toxicomanie	fonctionnement	Stop à la Mucoviscidose	association	401
6574/521	santé/toxicomanie	fonctionnement	Elan Retrouvé	association	350
6574/521	santé/toxicomanie	fonctionnement	ADPED Hay/Chevilly/Fresnes	association	3 200
6574/524	santé/toxicomanie	fonctionnement	Paralysés de France	association	156
6574/524	santé/toxicomanie	fonctionnement	Entraide et amitié	association	98
6574/61	personnes âgées/action sociale	fonctionnement	ARCL	association	2 504
6574/61	personnes âgées/action sociale	fonctionnement	UNRPA	association	3 130
6574/61	personnes âgées/action sociale	fonctionnement	Amicale des séniors	association	3 034
6574/63	personnes âgées/action sociale	fonctionnement	Femmes solidaires	association	1 820
6574/025	personnes âgées/action sociale	fonctionnement	Assoc Sainte Colombe	association	800
6574/90	économie/commerces/artisanat	fonctionnement	Mission locale Val de Marne	association	62 631
6574/90	économie/commerces/artisanat	fonctionnement	AEF	association	50 000
6574/90	économie/commerces/artisanat	fonctionnement	CBE sud 94	association	9 000
6574/90	économie/commerces/artisanat	fonctionnement	Pôle local d'économie solidaire	association	53 000
6574/90	économie/commerces/artisanat	fonctionnement	Epicerie solidaire	association	49 880
6574/311	socio/culturel	fonctionnement	Amis café Philo	association	350
6574/311	socio/culturel	fonctionnement	Les Ateliers de Céline	association	200
6574/311	socio/culturel	fonctionnement	Les Bacs de Seine	association	200
6574/311	socio/culturel	fonctionnement	Jazz à Chevilly Larue	association	9 000
6574/312	socio/culturel	fonctionnement	Vieux Chevilly	association	600
6574/312	socio/culturel	fonctionnement	Commune de Paris	association	156
6574/312	socio/culturel	fonctionnement	Asa94	association	800
6574/312	socio/culturel	fonctionnement	Maison du Conte	association	142 458
6574/313 *1	socio/culturel	fonctionnement	Théâtre	association	941 052
6574/313	socio/culturel	fonctionnement	Les Am'Arts	association	352
6574/313	socio/culturel	fonctionnement	Humour pour tous	association	98
6574/313	socio/culturel	fonctionnement	Fusion Arts	association	98
6574/313	socio/culturel	fonctionnement	Punchline	association	98
6574/313	socio/culturel	fonctionnement	Culture du cœur en Val de Marne	association	401
6574/524	socio/culturel	fonctionnement	Les Mounas	association	254
6574/63	socio/culturel	fonctionnement	ACSF	association	96 960
6574/70	socio/culturel	fonctionnement	AssoS/C C du Sud	association	479

Article/fonction	Subvention	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574/524	solidarité/insertion	fonctionnement	Secours catholique	association	300
6574/524	solidarité/insertion	fonctionnement	Secours Populaire	association	998
6574/524	solidarité/insertion	fonctionnement	Arvyp	association	313
6574/524	solidarité/insertion	fonctionnement	Rastos du cœur	association	1 000
6574/524	solidarité/insertion	fonctionnement	ADILEP	association	1 175
6574/524	solidarité/insertion	fonctionnement	Main dans la main	association	450
6574/70	logement	fonctionnement	Cnl Sorbiers	association	588
6574/70	logement	fonctionnement	ARSS	association	500
6574/70	logement	fonctionnement	ALREB	association	100
6574/212	enseignement	fonctionnement	DDEN Thiais	association	60
6574/212	enseignement	fonctionnement	Fcpe Pasteur	association	792
6574/212	enseignement	fonctionnement	Ape Paul Bert A	association	400
6574/212	enseignement	fonctionnement	Fcpe Paul Bert	association	586
6574/212	enseignement	fonctionnement	UL FCPE	association	98
6574/22	enseignement	fonctionnement	Foyer Jean Moulin	association	300
6574/22	enseignement	fonctionnement	FCPE Colet	association	567
6574/22	enseignement	fonctionnement	FCPE Liberté	association	548
6574/22	enseignement	fonctionnement	FCPE Jean Moulin	association	352
6574/211	enseignement	fonctionnement	coopérative Pasteur	association	65
6574/211	enseignement	fonctionnement	coopérative Pbert	association	65
6574/211	enseignement	fonctionnement	coopérative Salvador Allende	association	65
6574/211	enseignement	fonctionnement	coopérative JGCollet	association	65
6574/211	enseignement	fonctionnement	coopérative Pcurie	association	65
6574/212	enseignement	fonctionnement	coopérative PM Curie	association	190
6574/212	enseignement	fonctionnement	coopérative Pasteur	association	110
6574/212	enseignement	fonctionnement	coopérative PBert A	association	140
6574/212	enseignement	fonctionnement	coopérative Pbert B	association	130
6574/021	divers	fonctionnement	conseil municipal des enfants	association	6 800
6574/025	anciens combattants	fonctionnement	Fncac	association	250
6574/025	anciens combattants	fonctionnement	Médailles militaires	association	235
6574/025	anciens combattants	fonctionnement	Ceac	association	919
6574/025	anciens combattants	fonctionnement	Amicale Châteaubriand	association	100
6574/025	anciens combattants	fonctionnement	Massacrés & résistants	association	100
6574/025	anciens combattants	fonctionnement	Musée de la Résistance	association	100
6574/025	anciens combattants	fonctionnement	Légion d'honneur	association	100
6574/025	anciens combattants	fonctionnement	ARAC	association	500
6574/025	divers	fonctionnement	association directeurs généraux	association	200
6574/025 *2	divers	fonctionnement	Comité des œuvres sociales*	association	158 357
6574/025	divers	fonctionnement	ASCLAF (refuge chats)	association	1 000
6574/025	divers	fonctionnement	CGT	syndicat	2 540
6574/025	divers	fonctionnement	CFDT	syndicat	1 300
6574/025	divers	fonctionnement	FO	syndicat	616
	*1 dont mise à disposition de personnel pour : 175 000				
	*2 dont mise à disposition de personnel pour : 33 500				
			TOTAL 6574		2 600 569
6748/524	solidarité internationale	exceptionnel	Enfants tiers/monde	association	500
6748/041	solidarité internationale	exceptionnel	Huaman Poma (Pérou)	association	700
6748/041	solidarité internationale	exceptionnel	Amitiés Yen Bai	association	350
6748/041	solidarité internationale	exceptionnel	Femmes Afrique de l'Ouest	association	650
6748/40	sport/jeunesse	exceptionnel	Elan	association	13 000
6748/40	sport/jeunesse	exceptionnel	USEP Chevillaise	association	1 667
6748/40	sport/jeunesse	exceptionnel	Chevilly Echecs	association	250
6748/40	sport/jeunesse	exceptionnel	Figh Chevilly	association	186
6748/422	sport/jeunesse	exceptionnel	Ferme du Saut du Loup	association	10 000
6748/422	sport/jeunesse	exceptionnel	CKT 94	association	467
6748/521	santé/toxicomanie	exceptionnel	ADPED	association	650
6748/521	santé/toxicomanie	exceptionnel	Elan retrouvé	association	500
6748/524	santé/toxicomanie	exceptionnel	Entraide et amitié	association	250
6748/524	solidarité/insertion	exceptionnel	Main dans la main	association	1 150
6748/63	socio/culturel	exceptionnel	ACSF	association	5 000
6748/90	économie/commerces/artisanat	exceptionnel	Pole économie solidaire	association	16 000
6748/90	économie/commerces/artisanat	exceptionnel	AEF	association	1 180
6748/311	socio/culturel	exceptionnel	Jazz à Chevilly Larue	association	4 000
6748/313	socio/culturel	exceptionnel	Théâtre	association	43 000
6748/313	socio/culturel	exceptionnel	La transplanisphère	association	500
6748/025	anciens combattants	exceptionnel	Ceac	association	700
6748/212	enseignement	exceptionnel	Ape Paul Bert A	association	50
6748/22	enseignement	exceptionnel	FCPE Liberté	association	200
6748/22	enseignement	exceptionnel	AIF	association	100
			TOTAL 6748		101 030

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :			
Reste à employer au 01/01/N :			
Recettes			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		Total recettes	
Dépenses			
Chapitres	Articles	Libellé de l'article	Montant
		Total dépenses	
Restes à employer au 31/12/N :			

Total reste à employer au 01/01/N :			
Total Recettes		Total Dépenses	
TOTAL reste à employer au 31/12/N :			

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Dont : TEMPS NON COMPLET
Directeur général des services	A	1	1	
Directeur général. Adjoint des services	A	4	4	
Directeur des services techniques	A	1	1	
Collaborateur de cabinet		1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE ①				
Directeur	A	1	0	
Attaché principal	A	3	3	
Attaché	A	22	21	
Rédacteur principal 1ère classe	B	6	5	
Rédacteur principal 2ème classe	B	3	3	
Rédacteur	B	13	11	
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	10	6	
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	10	10	
Adjoint Administratif 1ère classe	C	15	15	1
Adjoint Administratif 2ème classe	C	36	36	2
TECHNIQUE ②				
Ingénieur principal	A	3	2	
Ingénieur	A	4	4	
Technicien principal 1ère classe	B	4	4	
Technicien principal 2ème classe	B	5	5	
Technicien	B	3	3	
Agent de maîtrise Principal	C	6	5	
Agent de maîtrise	C	8	8	
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	19	19	
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	7	7	
Adjoint Technique 1ère classe	C	5	5	
Adjoint Technique 2ème classe	C	158	158	1
SOCIAL				
Assistant Socio-Educatif principal	B	2	2	1
Assistant Socio-Educatif	B	0		
Rééducateur classe normale	B	0		
Educateur principal de jeunes enfants	B	3	3	
Educateur de jeunes enfants	B	4	2	
Agent social 1ère classe	C	1	1	
Agent social 2ème classe	C	9	9	
ASEM Principal 1ère classe	C	5	5	
ASEM Principal 2ème classe	C	11	11	
ASEM 1ère classe	C	4	4	
ASEM 2ème classe	C			
MEDICO SOCIAL				
Médecin 1ère classe		1	1	1
Puéricultrice cadre de santé supérieur	A	0	0	
Puéricultrice cadre de santé	A	1	1	
Puéricultrice classe supérieure	A	1	1	
Puéricultrice classe normale	A	1		
Psychologue de classe normale	A	1	1	1
Infirmière en soins généraux hors classe	A	1	1	
Infirmière classe supérieure	A	1	1	
Infirmière classe normale	A	0		
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe	C	2	2	
Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe	C	5	5	
Auxiliaire de puériculture 1ère classe	C	11	11	
Assistantes maternelles		30	28	
SPORTIVE ③				
Educateur des APS principal 1ère classe	B	5	3	
Educateur des APS principal 2ème classe	B	1	1	
Educateur des APS	B	3	3	
ANIMATION ④				
Animateur principal 1ère classe	B	4	3	
Animateur principal 2ème classe	B	0		
Animateur	B	5	5	
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	14	14	
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	3	3	
Adjoint d'animation 1ère classe	C	2	2	
Adjoint d'animation 2ème classe	C	30	33	

CULTURELLE 0				
Conservateur des bibliothèques en chef	A	1	1	
Attaché de conservation du Patrimoine	A	1	1	
Professeur d'enseignement artistique hors classe	A	1		
Professeur d'enseignement artistique classe normale	A	4	2	1
Bibliothécaire	A	3	3	
Assistant de conservation principal 1ère classe	B	5	5	
Assistant de conservation principal 2ème classe	B	3	3	
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	B	0		
Assistant d'Enseignement artistique principal de 1ère classe	B	10	10	5
Assistant d'Enseignement artistique principal de 2ème classe	B	24	19	17
Adjoint du Patrimoine 1ère classe	B	1	1	
Adjoint du Patrimoine 2ème classe	B	5	5	
POLICE MUNICIPALE 0				
Gardien de police municipal	C	1		
EMPLOIS NON CITES 0				
Professeur de Conservatoire	A	1	1	
Responsable des affaires socio-culturelles	A	1	1	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5+6+7+8+9+10)		570	545	30

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°

NORNTDTR05100102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

AGENTS NON TITULAIRES (emplois pourvus)	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)	CONTRAT (4)
1 Attaché principal	A	FIN	IB 966	CDI
1 Attaché	A	FIN	IB 423	3.3
1 Attaché	A	ADM	IB 423	3.3
1 Attaché	A	ADM	IB 653	3.2
1 Ingénieur	A	INFORM	IB 668	CDI
1 Ingénieur	A	TECH	IB 540	3.2
1 Ingénieur	A	INFORM	IB 458	3.2
1 Psychologue classe normale	A	MS	IB 550	CDI
1 Rédacteur	B	URB	IB 352	3.2
1 Rédacteur	B	COM	IB 356	3.2
1 Rédacteur	B	ADM	IB 379	3.2
1 Technicien principal de 2ème classe	B	RS	IB 614	3.2
1 Technicien	B	TECH	IB 356	3.2
1 Technicien	B	TECH	IB 352	3.2
1 Assistant socio-éducatif pal	B	MS	IB 638	3.2
1 Educateur de jeunes enfants	B	MS	IB 350	3.2
1 Educateur APS 2ème classe	B	SP	IB 393	3.2
1 Educateur APS 2ème classe	B	SP	IB 374	3.2
1 Animateur	B	ANIM	IB 356	3.2
1 Adjoint d'animation 2ème classe	C	ANIM	IB 341	3.2
1 Adjoint d'animation 2ème classe	C	ANIM	IB 340	3.2
1 Adjoint d'animation 2ème classe	C	ANIM	IB 342	3.2
1 Adjoint d'animation 2ème classe	C	ANIM	IB 341	3.2
1 Adjoint administratif 1ère classe	C	ADM	IB 422	3.2
1 Adjoint administratif 1ère classe	C	ADM	IB 374	3.2
1 Adjoint administratif 2ème classe	C	ADM	IB 364	3.2
1 Adjoint administratif 2ème classe	C	ADM	IB 341	3.2
1 Adjoint administratif 2ème classe	C	ADM	IB 347	3.2
1 Adjoint administratif 2ème classe	C	ADM	IB 340	3.2
1 Adjoint administratif 2ème classe	C	ADM	IB 341	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	MS	IB 341	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	MS	IB 342	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	MS	IB 340	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	MS	IB 340	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	RS	IB 348	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	TECH	IB 340	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	TECH	IB 342	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	TECH	IB 343	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	TECH	IB 342	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	TECH	IB 340	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	RS	IB 340	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	RS	IB 347	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	TECH	IB 351	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	TECH	IB 341	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	ENT	IB 342	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	ENT	IB 342	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	ENT	IB 342	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	MS	IB 340	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	ENT	IB 341	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	TECH	IB 364	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	ENT	IB 356	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	TECH	IB 341	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	TECH	IB 364	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	ENT	IB 340	3.2
1 Adjoint technique 2è classe	C	RS	IB 342	3.2
1 Auxiliaire de puériculture 1ère classe	C	MS	IB 298	3.2
1 Auxiliaire de puériculture 1ère classe	C	MS	IB 343	3.2
1 Auxiliaire de puériculture 1ère classe	C	MS	IB 347	3.2
1 Auxiliaire de puériculture 1ère classe	C	MS	IB 343	3.2
1 Assistant ens. Art. pal 2ème classe	B	CULT	IB 378	3.2
1 Assistant ens. Art. pal 2ème classe	B	CULT	IB 422	3.2
1 Assistant ens. Art. pal 2ème classe	B	CULT	IB 551	CDI
1 Assistant ens. Art. pal 2ème classe	B	CULT	IB 378	3.2
1 Assistant ens. Art. pal 2ème classe	B	CULT	IB 367	3.2

1 Assistant ens. Art. pal 2ème classe	B	CULT	IB 518	3.2
1 Assistant ens. Art. pal 2ème classe	B	CULT	IB 444	CDI
1 Assistant ens. Art. pal 2ème classe	B	CULT	IB 518	3.2
1 Assistant ens. Art. pal 2ème classe	B	CULT	IB 551	CDI
1 Assistant ens. Art. pal 2ème classe	B	CULT	IB 422	3.2
1 Assistant ens. Art. pal 2ème classe	B	CULT	IB 493	CDI
1 Assistant ens. Art. pal 2ème classe	B	CULT	IB 493	CDI
1 Assistant ens. Art. pal 2ème classe	B	CULT	IB 378	3.2
28 Assistantes maternelles		MS	HEURES SMIC	CDI
5 emplois d'avenir			SMIC	CDD
TOTAL GENERAL / 106				

(2) SECTEUR ADM : Administratif (dont emplois de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984).

FIN : Financier

TECH : Technique et informatique (dont emploi de l'article 47 de la loi du 26 janvier 1984)

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

ENV : Environnement (dont espaces verts et aménagement rural)

COM : Communication

S : Social (dont aide sociale)

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel (dont enseignement)

ANIM : Animation

RS : Restauration scolaire

ENT : Entretien

CAB : Collaborateurs de cabinet (article 110 de la loi du 26 janvier 1984)

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut de la fonction publique ou en euros annuels bruts

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...),
ou pour faire

face temporairement à la vacance d'un emploi

3-2 : article 3, 2ème alinéa : besoin saisonnier ou occasionnel

3-3 : article 3, 4ème alinéa : emplois permanents à temps non complet (-31H30) dans les communes de -2000 habitants

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47

110 : article 110

A : autres (préciser)

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> ...				
<u>Détention d'une part du capital</u> ...				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> ...			cf état IV Annexe B1.1	
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u> ...			cf état IV Annexe B1.7	
<u>Autres.</u> ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT
AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
Syndicat des Eaux d'Ile de France SIPPEREC			
Syndicat des Communes de la Région Parisienne pour le service funéraire			
SIGEIF Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'électricité en Ile de France			
Syndicat intercommunal des Etablissements du Second cycle du Second degré du district de L'Hay-les-Roses		Fiscalité additionnelle	
Syndicat intercommunal pour la Gestion des Soins infirmiers à domicile			
Syndicat du cimetière Intercommunal de Cachan, Chevilly-Larue et L'Hay-les-Roses		Fiscalité additionnelle	
SIEVD Syndicat Intercommunal pour la construction et l'Exploitation de l'usine d'incinération			
Syndicat Intercommunal pour la Géothermie à Chevilly-Larue et L'Hay-les-Roses SEMACH			
Syndicat des communes de Rungis, Thiais et Chevilly-Larue pour leur participation à la SAGAMIRIS			
SAF 94 Syndicat d'Action Foncière SADEV 94			
Syndicat Intercommunal d'études du Pôle d'Orly Rungis			
Syndicat Intercommunal d'études pour l'accueil des gens du voyage			
SAMI Service d'Accueil Médical Initial			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
...					

(1) Ou créés par l'établissement public ou le groupement.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
				

IV – ANNEXE	IV
LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
...				

IV – ANNEXE	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/(N-1) (%)	Produit voté par de l'assemblée délibérante	Variation du produit/(N-1) (%)
Taxe d'habitation						
TFPB						
TFPNB						
CFE						
TOTAL						

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme ;

(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice
 Nombre de membres présents
 Nombre de suffrages exprimés

VOTES :

Pour
 Contre
 Abstentions

Date de convocation :/...../.....

Présenté par (1),

A le

Le (1),

Délibéré par (2), réuni en session

A le

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

--	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le/...../.....

A... .. le/...../.....

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

(2) L'assemblée délibérante étant :

PRESENTE PAR LE MAIRE : Stéphanie DAUMIN

Date de convocation du conseil municipal :

DELIBERE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL, REUNI EN SESSION ORDINAIRE
A CHEVILLY-LARUE, le 31 MARS 2015

NOMBRE DE MEMBRES	
Composant le conseil	33
En exercice	33
Présents à la séance	27
Réprésentés	2
Excusés <i>Alberto</i>	4
Ont voté pour	
Ont voté contre	
Se sont abstenus	

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Hélène HUSSON	André DELUCHAT	Hermine RIGAUD	Laurent TAUPIN	Nora LAMRAOUI-BOUDON	Patrick BLAS
Elisabeth LAZON	Christian NOURRY	Dominique LO FARO	Christian HERVY	Jean Paul HOMASSON	Nathalie TCHENQUELA GRYMONPREZ
Barbara LORAND PIERRE	Régine BOIVIN	Renaud ROUX	Murielle DESMET	Joseph RAMIASA	Charlotte REGINA
Hadi ISSAHNANE	Amélie AFANTCHAWO	Génaro SUAZO	Sophie NASSER	Vincent PHALIPPOU	Kawtar OUZIT
Frédéric SANS	Patrick VICERIAT	Liliane PONOTCHEVNY	Thierry MACHELON	Beverly ZEHIA	Yacine LADJICI
	Absent	Absente	Absent	Absente	
Armelle DAPRA	Philippe KOMOROWSKI				

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la réception en préfecture le :
et de la publication le :